

SOUVENIRS  
D'UN OCTOGENAIRE

*Nihil obstat.*

ALE. COMTOIS, Prêtre,  
Censor.

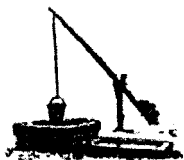
---

*Permis d'imprimer.*

F. FRANÇOIS NAVIER,  
Evêque des Trois-Rivières.

Alfred DESILETS

# Souvenirs d'un Octogénaire



LES TROIS RIVIÈRES  
P. R. DUPONT, IMPRIMEUR  
Coin des Rues Notre-Dame et St-Antoine.

---

1922

---

Droits réservés, Canada, 1922.

---

A Notre-Dame-du-Cap  
ce livre est  
respectueusement dédié.

## PREFACE

---

On me demande de présenter au lecteur les notes laissées par feu M. Alfred Desilets sur sa famille et sur sa petite patrie, la paroisse de Saint-Grégoire. Les noms qu'il rappelle, les événements qu'il raconte, les coutumes qu'il décrit me sont en quelque sorte familiers: originaire aussi du village de la Rochelle, combien de fois n'ai-je pas entendu faire les mêmes récits, évoquer les mêmes souvenirs! Ces pages n'intéresseront cependant pas seulement ceux dont la mémoire est restée pleine de ces choses, mais encore tous ceux qui aiment notre terroir, ses habitants et ses traditions devront y prendre le plus vif intérêt. On

---

n'y trouvera pas un souci exagéré de la forme; Alfred Desilets n'a pas chanté les siens, il a voulu tout simplement rappeler leur souvenir et dire leur vie très humble. Le charme qui s'attache naturellement aux choses et aux gens de chez nous suffit, et l'on goûte à ce point les *Souvenirs* de l'octogénaire qu'on se prend parfois à regretter qu'il n'ait pas allongé son récit et ait omis certains détails. C'est peut-être le plus bel éloge que l'on puisse faire de ces pages sans prétention, mais précieuses pour plusieurs.

Ce petit ouvrage acquerra avec le temps la valeur d'un *document*. Ceux qui écriront la petite histoire de notre peuple, et qui voudront décrire la vie de nos gens dans les vieilles paroisses, y pourront puiser des observations. M. Desilets ne laisse même pas de jeter de la lumière sur des faits plus importants, par

---

exemple lorsqu'il rend justice au fondateur du couvent des Sœurs de l'Assomption, ou encore lorsqu'il dit le dévouement de notre clergé et de nos familles canadiennes-françaisés pour les Irlandais émigrés.

Il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de nos anciens écrivent de la sorte leurs mémoires.

ADJUTOR RIVARD.



---

*Un mot d'explication s'impose à l'égard de la publication des notes qui vont suivre.*

---

Quelques semaines avant sa mort, M. Alfred Désilets avait été sollicité par un ami de jeter sur le papier des faits et des anecdotes se rattachant à sa famille et à l'histoire de Saint-Grégoire. Ce devaient être quelques gerbes ajoutées à la cueillette d'un chercheur qui a fait revivre le passé de plusieurs des vieilles paroisses de notre district.

M. Desilets se mit à l'œuvre et, dans les loisirs que lui laissait son occupation, il raconta sur un ton familier, avec la bonhomie qui lui était coutumière, quelques-unes des choses anciennes dont il aimait à entretenir ses intimes.

Ce travail fut fait à la hâte et un peu, à bâtons rompus.

---

L'auteur, qui y voyait une contribution anonyme et très modeste à une œuvre beaucoup plus vaste, n'eut d'autre souci que celui de consigner et de raconter, à la façon d'un vieillard, les choses qu'il avait vues, qu'il avait entendues et qui intéressaient sa famille et sa paroisse natale.

Nous avons cru devoir livrer ces lignes à la publicité au même titre que les vieux papiers de famille et tout ce qui évoque l'histoire des ancêtres, elles méritaient d'être recueillies, destinées qu'elles sont à faire revivre des existences parfumées d'honnêteté, de gaieté et de labeur!

X.

---

“J’ai quatre-vingts ans et vous désirez que je vous donne des notes sur ma famille et sur Saint-Grégoire, ma paroisse natale.

“Je ne suis pas riche en cette matière. Mes ancêtres, sauf Jean-Baptiste qui était navigateur, furent des habitants qui menèrent une vie heureuse et paisible. On ne trouve leurs noms ni parmi les guerriers, ni parmi les explorateurs et encore moins mêlés à aucun événement tragique. Il se contentèrent d’être de fidèles tenants du sol et d’élever de nombreuses familles, à Champlain, puis à Bécancour et dans la région avoisinante.”

Les Trois-Rivières, le 7 octobre 1920.

## CHAPITRE PREMIER

### NOTES GENEALOGIQUES

---

**Sommaire:—L'arrivée d'Antoine Desrosiers au pays. — Il s'établit aux Trois-Rivières, puis à Champlain.— Sa Famille. — Nom patronymique des Desilets. — Alliance avec les Leclerc. — L'oncle Joseph. — Le combat des Américains. — L'île aux Balles.**

---

Notre ancêtre, Antoine Desrosiers, venait de Renaison, sur la rivière de ce nom, dans le Forez, ancienne province située entre le Lyonnais et l'Auvergne. Il accompagnait les Jésuites et s'arrêta avec eux aux Trois-Rivières en 1645. Il acheta une terre, une place de maison

et une autre terre à l'Arbre-à-la-Croix, aussi appelé Saint-Jacques des Hertellets. Il prit ensuite une concession à Champlain où il exerça la charge de juge et de procureur fiscal.

En 1649, à une assemblée des notables, pour l'élection d'un syndic chargé de représenter les intérêts des habitants des Trois-Rivières, devant le Conseil de Québec, il vota pour son beau-père, Michel LeNeuf sieur du Hérisson.

Les fils d'Antoine Desrosiers et d'Anne du Hérisson ne conservèrent pas tous ce nom. Ils prirent, selon l'usage du temps, les noms de leurs terres: Du Tremble, Lafrenière, Dargis, Desilets.

Fameux chasseur, Desrosiers alla, en juin 1659, aux îles du Richelieu avec un parti de Français. Il y fut pris par les Sauvages ennemis et amené captif jusqu'au lac Ontario. Brave et avisé, il réussit à s'évader après deux mois de captivité.

---

Le premier des enfants d'Antoine Desrosiers se nommait Michel. Il épousa Marie, fille de Pierre Artaut sieur de la Tour, et de Louise Manitskiksch, élève des Ursulines de Québec. Pierre Artaut fut juge de la prévosté de Champlain.

Jean-Baptiste, frère de Michel, était navigateur, ce qui ne l'empêchait pas de posséder une terre à Champlain, sur le bord du fleuve, en face ou près de l'île Valdor, entourée d'îlots. Il n'y avait pas encore de chemin sur la rive du Saint-Laurent, seule voie de communication entre Québec et Montréal. La résidence de Jean-Baptiste se trouvait sur le bord de l'eau, et les navigateurs disaient qu'il était des îlets. Depuis, dans les actes notariés, il est nommé J.-B. Desrosiers dit Desilets. Ses enfants ne sont connus que sous le nom de Desilets.

Jean-Baptiste Desilets, fils de Michel Desrosiers et de Marie Artaut, baptisé le 6 juillet 1690, épousa, le 30 juin 1716, Marie-Jeanne Leclerc dit Fleurant, sœur

de l'arpenteur, dont le greffe est aux Trois-Rivières. Jean-Baptiste est mort à Montréal de la petite vérole, en 1731. Sa femme et dix enfants lui survivaient. La mère mourut en 1738. Les orphelins trouvèrent un protecteur et un soutien dans leur oncle et tuteur, Joseph Florent dit Leclerc. Il les établit à Bécancour.

La tradition rapporte que Joseph Leclerc, oncle maternel des jeunes Desilets possédait une voix assez puissante pour être entendue de ses serviteurs qui travaillaient sur la rive sud du fleuve, une distance d'environ trente-cinq arpents.

Jean-Baptiste Desilets n'avait qu'un frère, Joseph, mort sans enfant et des sœurs dont l'une épousa Nicolas Rivard d'Yamachiche et l'autre, Charles Disi.

Les enfants de Jean-Baptiste et de Marie-Jeanne Leclerc sont Jean-Baptiste baptisé le 15 septembre 1718, marié en premières noces, à Marie-Jeanne Lampron et, en secondes noces, à Geneviève

---

Trudel. Leurs enfants sont : Marie-Madeleine, baptisée le 31 juillet 1720, mariée, en premières noces, à François Trottier-Belcourt, puis à Joseph Grandmont.

Joseph, baptisé le 20 novembre 1721, mort peu de temps après. Geneviève, baptisée le 19 décembre 1722, mariée à Jean-Baptiste Leblanc, de Bécancour.

Antoine, baptisé en 1723, marié à Françoise Leblanc. Ses petits-fils ont formé la lignée des Bigot-Desilets.

Marie-Josephte, baptisée le 18 mars 1724, mariée le 27 avril 1750 à Joseph Lesieur d'Yamachiche.

François, baptisé en 1725.

Joseph-Marie, baptisé le 13 juin 1726, marié à Ursule Jutras.

Louis-Joseph, baptisé le 8 juillet 1731, marié à Marie-Catherine Frigon, le 21 juin 1761. Marie-Catherine avait été élève des Ursulines.

Antoine, frère de Louis-Joseph, marié à François Leblanc, eut pour fils An-

toine baptisé vers 1750. Ce dernier se maria vers 1772, à Madeleine Bigot, de Nicolet, de ce mariage sont nés quatorze enfants. Pour les distinguer des autres Desilets qui étaient déjà très nombreux, on les nomma Bigot.

Il est à noter que l'usage de donner le nom de la mère aux enfants est ancien et se maintient encore de notre temps. Il y en a bien des exemples: Bourbeau-Brunelle, Archambault-Désy.

Les enfants de Louis Désilets et de Catherine Frigon sont:

Louis, baptisé le 23 juin 1762 et décédé à l'âge de 19 ans.

Joseph, baptisé en 1763 et marié à Marie Bourgeois.

Marie-Josephte, née en 1764.

Antoine, né en 1766, marié à Louise Bergeron, décédé en 1855.

Jean-Baptiste, baptisé le 24 juillet 1768, marié à Marie Bourk et décédé en 1861.

---

Pierre, baptisé le 20 juillet 1770, marié à Rosalie Hélie.

Josephite, baptisée le 11 avril 1772, mariée à Charles Gilbert, en 1802.

Marie-Catherine, baptisée le 24 juillet 1775, mariée à Raphaël Bourk, le 23 août 1802.

François, baptisé le 20 mai 1779, marié à Françoise Gaudet et décédé le 22 juillet 1867. En secondes noces, il épousa Cécile Beaudet de Saint-Jean d'Eschaillons.

Louis-Charles, baptisé le 25 avril 1781, marié à Madeleine Lefebvre-Descoteaux.

Jean-Baptiste et Antoine nous racontaient qu'ils avaient été témoins de l'engagement qui eut lieu, sur les coteaux des Trois-Rivières, entre un détachement des armées américaines, venu par la rivière Richelieu et allant rejoindre les troupes de Montgomery assiégeant Québec, et la garnison anglaise défendant la ville des Trois-Rivières, en 1777. Ils ont

vu la fumée de la bataille et peut-être les éclairs des bayonnettes luisant au soleil. Leur demeure était sur la rive sud du fleuve, vis-à-vis le moulin à vent, à une distance de deux milles du lieu du combat.

Pour mieux voir, ils étaient montés, dans un grand noyer, près de la maison. Leur mère ayant remarqué que des branches d'arbre coupées par des projectiles tombaient par terre, les fit descendre de leur lieu d'observation et leur dit de se coucher sur le plancher dans la maison.

Dans la rivière Godefroy, qui se décharge dans le fleuve, au nord de leur demeure, il y a une île qui porte le nom d'île aux Balles, à une vingtaine d'arpents du fleuve, sur laquelle on a remarqué, au lendemain de la bataille, que les arbres étaient déchiquetés par des projectiles. C'est l'ancienne île Marie. (1)

---

(1) Voir à l'appendice.

## CHAPITRE II

### DANS L'ILE

---

**Sommaire :—Un chantier maritime. — La rivière Godefroy. — Le lac Saint-Paul et le lac aux Outardes. — Un banc de poissons.**

---

L'Ile Desilets qui se trouve à l'embouchure de la rivière Godefroy a toujours appartenu à la famille. Il y avait, avant 1775, sur cette île, un chantier maritime. Les anciens disent y avoir vu un trois-mâts en construction et il est probable qu'il en a été construit d'autres.

Lorsque j'étais jeune, il existait encore des traces de ce chantier. Au temps des labours, la grande quantité de copeaux de chêne trouvés dans le sol retardait le travail. Ce chantier se trouvait sur la pointe sud de l'île qui a trente arpents de superficie.

On voit par les "Edits et Ordonnances" que le roi s'était réservé les bois de chêne qui croissaient sur la rive est de la rivière Godefroy, pour la construction de ses vaisseaux.

Il y en avait en abondance et de très belle qualité. En ces dernières années, on en a vendu des quantités considérables.

L'existence de ce chantier tenu par la famille Cormier dit Rossignol s'explique par le fait qu'à proximité—cinquante arpents—il y avait une belle forêt de pins, épinettes et pruche dont les produits pouvaient être mis en flottaison sur le lac Saint-Paul, qui était à

---

vingt arpents de cette forêt et amenés au chantier des navires sur un parcours de moins de deux milles.

Cette forêt était si belle que les cultivateurs du premier rang de Saint-Grégoire en ont épargné des parcelles pour leurs constructions et leur chauffage.

Sur la terre de mes frères, à vingt-quatre arpents de l'église, le R. P. Frédéric de Ghyvelde de l'Ordre des Franciscains, Custode de Terre Sainte, au Canada est allé visiter les vestiges de cette forêt. Il y vit de magnifiques pins de plus de quatre pieds de diamètre et de cent cinquante pieds de hauteur. Pour lui, c'était une vraie curiosité, un coin de la forêt vierge. On a depuis abattu quelques-uns de ces arbres géants et l'on n'a pu trouver aux Trois-Rivières et dans les environs des moulins en état d'en scier les bûches. On a dû les fendre avec des coins, pour en diminuer le volume. M. Achille Leduc de Bécancour a acheté l'un de ces arbres.

La rivière Godefroy, longue de trois milles, prend sa source dans le lac Saint-Paul, belle nappe d'eau parallèle au fleuve, qui a cinq milles de long et un peu plus d'un mille de large. Ces deux pièces d'eau forment un des sites les plus agréables de notre région, entourées qu'elles sont d'un côté par des prairies verdoyantes, et de l'autre par de magnifiques érablières, sans compter qu'elles sont en renom pour être poissonneuses et giboyeuses. En temps de disette, la colonie et les habitants des alentours y ont trouvé des sources alimentaires très précieuses. Les variétés de poissons qu'on y prend encore aujourd'hui, en abondance sont la barbotte, la perche chaude, l'anguille, l'achigan, le doré et le brochet dont nombre de pièces, parmi les dernières espèces varient de deux à seize livres.

Autrefois, ces lieux étaient le paradis des chasseurs qui y trouvaient la sarcelle, le canard, l'outarde, la bécassine et l'épervier ainsi que le rat musqué, le vison, le renard et le chat-sauvage.

---

Tout à côté du lac Saint-Paul, est un lac d'une quarantaine d'arpents en superficie qu'on appelle le lac aux Outardes, à raison de la quantité de ce gibier qui le fréquentait.

Jean-Baptiste Desilets, dont il a déjà été question, était plus chasseur que cultivateur. Il a tué dans la rivière Godefroy, en 1830, un pélican qui fut vendu à un musée de New-York. Cet oiseau a dû être entraîné vers notre pays par quelque terrible ouragan.

Vers 1875, il s'est produit dans cette rivière, un fait qui mérite d'être noté. A l'endroit où le chemin de fer du Grand Tronc, sur la ligne d'Arthabaska, traverse cette rivière, un banc de poissons de plusieurs cents pieds de superficie fut remarqué comme étant immobilisé. Ils y étaient entassés comme des grains de sable, la tête mi-hors de l'eau. On crut d'abord que ces poissons étaient morts à la suite de quelque épidémie, mais on constata qu'ils étaient vivants. Ils étaient

en si grand nombre qu'on les chargeait à la pelle, dans des voitures amenées sur les lieux pour en disposer. On les employa à la nourriture des porcs et des moutons.

A cet endroit, le courant de la rivière est si raide que l'eau n'y gèle jamais. Il s'était fait un grand dégel, les jours précédents. C'était à l'approche du printemps. L'on supposa que les frasils et les glaçons accumulés par les courants avaient fermé le chenal de la rivière. De plus, c'était à l'époque des migrations des poissons. Quelques jours plus tard, la rivière avait repris son cours naturel.

---

## CHAPITRE III

### **David Desilets. — Son mariage. — Quelques traits de sa vie.**

“Tous les Canadiens, disait en 1848, M. Guillaume Lévesque, veulent voyager pour voir du pays et comme ils s’expriment, parcourir les pays hauts pour rouler parmi les Sauvages, sous l’étoile du nord, ou traverser les montagnes de Roches et peupler la Colombière.”

David Desilets, fils de Jean-Baptiste, né vers 1800, voulut lui aussi faire cette expérience. Il partit de Saint-Grégoire, en 1818, avec un de ses amis, Michel Bourgeois, et s’engagea à la Compagnie de la Baie d’Hudson pour faire la traite des pelleteries. Desilets et son compagnon

s'embarquèrent, à Lachine, au mois de juin.

“Les rameurs entonnèrent leurs gais refrains; la nacelle légère commençait une course qui ne devait se terminer qu'après deux ou trois mois. Bien des fois déjà on a décrit ce genre de navigation: le canot d'écorce, l'aviron, les rapides, les portages, le campement, sont des mots familiers aux Canadiens. Je vous avoue que, pour ma part, ces choses sont devenues si communes que je n'ai pas même le courage d'en tenter une description.” (1)

La première chose que Desilets dut apprendre, pour faire la chasse, fut le maniement de l'arc et de la flèche. Cette arme n'était pas très avantageuse pour la chasse au bison, mais lorsqu'on n'avait pas mieux, on s'y résignait. La poudre et le plomb manquaient souvent.

La chasse se faisait à cheval et il fallait devenir bon cavalier. Le buffle était

---

(1) Vingt années de missions, par Mgr Taché, p. 7.

---

chassé pendant ses migrations. Ces animaux traversaient les prairies en immense troupeaux et les chasseurs allaient d'ordinaire les attendre, dans les endroits où le terrain était coupé par la forêt ou des obstacles naturels. Les chasseurs ne se jetaient jamais dans le corps du troupeau, car ils eussent été écrasés avec leur monture. Ils se tenaient sur les flancs à la portée de leurs flèches et ne les dépensaient qu'avec la plus grande parcimonie et à coups sûrs pour n'en pas manquer. Aussi lorsqu'ils s'apercevaient qu'un buffle était blessé à mort, couraient-ils à lui pour reprendre leurs flèches, afin de demeurer le plus longtemps possible dans l'arène. Le lendemain, lorsque la bataille était terminée et qu'il n'y avait plus que des morts sur le champ, les chasseurs allaient peler les buffles, pour en avoir la peau, la seule chose à laquelle ils tenaient, avec le recouvrement de leurs flèches, pour être en état de continuer leurs attaques le lendemain ou les jours suivants, lorsqu'ils rencontreraient d'autres troupeaux.

Son engagement expiré, Desilets résolut de faire la traite à son compte. Avant lui, nombre de particuliers s'étaient enrichis dans le commerce. Il épousa une créole, Mlle Beauvils, propriétaire de grands terrains sur les bords du Mississipi. En peu d'années, il se vit à la tête d'une fortune considérable. Ils demeuraient dans un joli village, sur un coteau. C'est à Saint-Louis que tous deux terminèrent leurs jours, en 1882, à quelques mois d'intervalle.

De 1840 à 1880, David vint, à peu près tous les étés, à Saint-Grégoire où il retrouvait, outre les parents et les amis, son vieux père qui ne mourut qu'en 1860.

Dans ses premiers voyages, Desilets apportait des flèches et des arcs dont il se servait dans les grandes chasses. Si on proposait de mettre une poule au pot, pour le repas, il se la faisait désigner, dans le poulailleur, à une cinquantaine de pas et il l'abattait de la première flèche.

Il fut rejoint à Saint-Louis par un co-paroissien, François Poirier, homme intelligent et instruit. Il s'agrégea à la communauté des Frères de la Doctrine Chrétienne qui lui confièrent l'administration de leurs biens temporels. Lui aussi revint plusieurs fois à sa campagne natale. Le numéraire était rare à cette époque, et ces voyageurs s'en montraient prodigues.

Un jour, que l'un d'eux fut parrain à Saint-Zéphirin, chez M. le notaire Hart, il donna, au bedeau, une pièce d'or pour qu'il annonçât le solennel événement.

Car un baptême, c'est une fête,  
Pour les parents, pour les amis.

Le bedeau, peu habitué à de pareilles largesses, fit les choses en conscience et prolongea tellement les joyeuses volées de la cloche que le parrain fut obligé, pour y mettre fin, de déposer une nouvelle pièce d'or dans la main du sonneur.

Un autre trait de la générosité de David Desilets.

Après les troubles de 1838, Lussier, qui fut impliqué dans l'affaire du sergent Weir, poursuivi par une patrouille anglaise, reçut une balle dans les reins et tomba dans un fossé profond d'où il fut retiré par des amis et transporté secrètement au delà de la frontière. Il alla se réfugier chez Desilets, où il fut reçu comme un PAYS. Cet hôte généreux fit venir Mme Lussier à Saint-Louis, et après la convalescence du blessé, il lui aida à se procurer une situation. Les circonstances aidant, Lussier ne tarda pas à amasser un pécule, qui lui permit, l'amnistie proclamée, de revenir à Montréal et d'y vivre dans une honnête aisance. Il va sans dire que lorsque Desilets passait à Montréal, il ne manquait jamais d'aller serrer la main de son ami. Quel plaisir pour eux de causer des jours d'antan!

Lussier eut une fille qui épousa M. A. Ouimet du "Franc-Parleur".

---

Elle vit encore en 1920.

Lors des troubles de 1837, les paroisiens de Saint-Grégoire en subirent le choc et s'en émurent.

Le bedeau qui était un homme conciliant et un malin, à qui le curé laissait la gestion des vins de messe, en avait une fois entre autres, laissé tomber à côté des burettes. Le soir venu, il s'avisa de sonner deux Angelus. L'une pour les bureaucrates et l'autre, pour les patriotes. Ce fut un émoi dans la paroisse et l'on courut aux informations. Le bedeau donna la solution énoncée.

---

## CHAPITRE IV

### **La desserte de la paroisse de Saint-Grégoire.**

---

Saint-Grégoire ne fut érigé en paroisse qu'en 1835.

Jusque-là, la moitié de son territoire avait appartenu à Nicolet, et l'autre, à Bécancour. Je n'ai pas, sous la main, les documents qui en font connaître les limites; mais j'ai ouï dire que le fief Godefroy se trouvait dans la paroisse de Nicolet et s'étendait jusqu'à l'embouchure de la rivière. Sa borne était marquée, dans le fleuve, par une grosse pierre qu'on appelait "la Roche Fendue". Elle a résisté aux glaces jusqu'à 1850. Elle portait à sa surface, une crevasse bien visible, d'où son nom.

Les premiers habitants qui s'établirent sur le littoral du fleuve furent presque tous des descendants de Joseph Desilets. Les plus jeunes cependant se fixèrent à Saint-Grégoire, rang Sainte-Marguerite, dans le bas du village. Ceux qui étaient sur le bord du fleuve étaient desservis par les Trois-Rivières, les autres par Nicolet et par Bécancour. Les plus éloignés prenaient la voie du lac Saint-Paul, borné à l'ouest par le fief Godefroy. Ceux de Nicolet se rendaient à l'église à cheval. La femme s'asseyait sur une espèce de bât, en arrière de son mari, et se tenait, de sa main libre, à son cavalier. On y amenait aussi les enfants et de crainte de les entendre, par leurs cris, troubler les offices publics, tour à tour, une des mères en prenait soin dans la salle des habitants. Cet usage était pratiqué à Bécancour aussi bien qu'à Nicolet.

Comme il n'y avait pas d'écoles et que l'on n'avait pas d'autres moyens de s'instruire que les leçons des maîtres am-

bulants, les adultes comprenaient l'absolue nécessité, pour eux, d'assister non seulement aux offices, mais encore aux sermons et aux catéchismes.



## CHAPITRE V

### **Service de la navigation entre Les Trois-Rivières et la rivière Gode- froy.**

---

Le lac Saint-Paul, à sa décharge, est borné à l'ouest, par un coteau qui s'étend jusqu'en arrière de l'église de Saint-Grégoire. Le chemin, de Bécancour à Nicolet, longeait le lac Saint-Paul jusqu'à son extrémité ouest et, là, poursuivait la crête du coteau jusqu'à Nicolet.

Au commencement du siècle dernier, ce chemin a été verbalisé par un grand voyer.

Les habitants de Saint-Grégoire se rendaient aux Trois-Rivières en canot par la rivière Godefroy.

En 1850, un petit bateau à vapeur, propriété d'Etienne Leblanc, remplaça les canots et ouvrit un service quotidien.

La rivière Godefroy étant peu profonde, surtout en été, le vapeur était d'un faible tirant d'eau. Il avait à peine soixante-dix pieds de longueur. On attachait trois autres petits bateaux plus petits, d'une cinquantaine de pieds, à la remorque du vapeur et une centaine de passagers y trouvaient place.

Le lac Saint-Paul n'ayant que trois pieds au-dessus du niveau du fleuve, le barrage de la rivière était facile et devenait nécessaire dans les eaux basses. Toutefois, on fut longtemps sans y songer et l'ingénieur Leblanc suppléait au barrage, en faisant trainer sa flotte par un cheval qu'il tenait à l'endroit où le chenal était le moins profond, sur une longueur de six ou sept arpents.

Il y avait à peine cinq pouces d'eau et le courant y était si rapide qu'on appe-

lait cette partie de la rivière "le Petit-Saut". Il avait été nécessaire de dresser le cheval pour ce travail et il fut toujours le même. Son nom "Bostic" était devenu légendaire parmi les voyageurs qui ne manquaient pas de l'acclamer chaque fois qu'il prenait son service.

Lorsque le cheval fut devenu vieux, Leblanc se ravisa et eut recours aux barrages. Il en fit trois, avec de longues planches volantes, qu'il déplaçait à volonté. Le chenal était étroit et le courant rapide, ce qui permettait aux eaux de se gonfler, en peu de temps, et de mettre les bateaux en flottaison.

L'opération ne durait pas vingt minutes. En somme, le voyage aux Trois-Rivières se faisait beaucoup plus rapidement qu'à la rame.

Je mentionne ce léger souffle de progrès parce qu'il décèle chez son initiateur, un homme intelligent, dévoué à ses concitoyens et entrevoyant l'amélioration dans

les voies de transport qui se font aujourd'hui, par chemins de fer, automobiles et aéroplanes.

Au temps de Leblanc, la rareté des capitaux retardait les entreprises.

Aussi, est-il regrettable que l'on n'ait pas profité du numéraire qui s'est multiplié depuis, pour canaliser la rivière Godefroy et développer cette région qui en eut grandement bénéficié. Depuis, dix paroisses se sont partagé ce territoire dont la rivière Godefroy était le débouché naturel vers les Trois-Rivières.

---

## CHAPITRE VI

### **La gente ténébreuse.—Loups-garous. Feux follets et Chasse galerie.**

---

Au nombre des enfants de Louis-Joseph Desilets et de Catherine Frigon était François Desilets marié à Françoise Gaudet, Louis-Charles marié à Marie-Madeleine Lefebvre-Descoteaux.

François et Louis-Charles habitaient au premier rang de la paroisse de Saint-Grégoire, voisins de leurs frères Antoine et Jean-Baptiste. Les autres demeuraient sur les rives du fleuve, à Bécancour et à Nicolet.

Aucun d'eux n'était venu au monde dans l'âge des feux follets, des loups garous et de la chasse-galerie, mais dans celui qui suivit immédiatement, de sorte qu'ils en possédaient toutes les traditions.

Antoine, le plus âgé, en avait peut-être vu un feu follet: mais il était alors bien jeune et, dans sa vieillesse, ce souvenir était embrouillé.

Dans le voisinage de la maison paternelle, sur les bords du fleuve, vivait le père Dargis, un descendant des fils de Michel Desrosiers, vieillard de l'époque précédente. Lui, par exemple, avait eu plusieurs aventures avec la gente ténébreuse. Il en parlait avec autorité.

Mon grand père et ses frères tenaient de la bouche du père Dargis les faits suivants.

Un soir, le père Dargis avait chargé son canot de trente minots de blé, pour aller le faire moudre au moulin du Cap-de-la-Madeleine, sur la rive opposée du fleuve, une distance de plus de quatre milles. Attardé par l'opération du chargement, le père Dargis n'avait pu laisser la rive sud qu'à la nuit noire, ce qui du reste ne le préoccupait guère. C'était un homme qui, pour la force, en valait deux

et que la lutte n'effrayait pas. Il prit l'aviron et travailla ferme jusqu'à ce qu'il fut rendu au chenal. A cet endroit, il sentit son canot s'immobiliser par une force insoupçonnée. Un malaise, sinon la frayeur, s'empara de lui et le porta à réfléchir. On le lui avait dit, et d'ailleurs, tout le monde savait que les feux follets habitaient l'eau profonde et que, si on les appelait du nom offensant de CULS GRILLES, toute leur troupe se mettrait en branle et le jetterait avec son canot de l'autre côté du fleuve.

Bah! se dit Dargis, ce sont des contes en l'air. Toutefois, si j'essayais. Et de sa grosse voix qui grondait comme le tonnerre, il répéta le cri conventionnel trois fois. Sa voix n'était pas encore éteinte dans sa gorge, qu'un feu follet dansait sur le devant de son canot et lui donna un soufflet, qui le renversa et lui fit perdre connaissance... Pendant combien de temps! Il ne put le dire. Mais lorsqu'il s'éveilla, il reconnut qu'il était avec son canot sur

la rive nord du fleuve, à quelques cents pieds du moulin. C'était pendant les heures de la puissance des feux follets, et, bien qu'il portât facilement six minots de blé sur ses épaules, il ne put avant l'aurore, en déplacer un seul, ni se rendre au moulin pour raconter sa mésaventure.

Pendant tout ce temps, il eut la figure tuméfiée et souffrit de cuisantes douleurs, qui cessèrent complètement, au point du jour.

Jusque-là, le père Dargis n'avait pas connu la peur, mais ensuite, la nuit, lorsqu'il était hors de chez lui, il admettait qu'il s'effarouchait facilement.

Une autre fois, il avait été retenu, malgré lui, à Bécancour. Il avait six milles à faire, à la noirceur, pour regagner sa maison. Et cela, par un chemin coupé par la forêt, car les défrichements étaient rares et peu avancés. Il hâtait le pas et mille fantômes hantaient son imagination.

Son aventure avec les feux follets lui revenait toute fraîche à la mémoire. Or, au plus profond du bois, il s'aperçut qu'il était suivi d'un animal de la corpulence d'un homme couvert de longs poils, au regard honteux, mais les yeux flamboyants comme des tisons. Effrayé, il prit sa course et la bête le suivit, effleurant, souvent, ses talons de son nez visqueux. A bout de force, il s'arrêta et la bête fit de même. Tout à coup, la peur qui le saisissait disparut et il se rendit compte qu'il avait affaire à un loup-garou. Il se souvint qu'il était recommandé, en pareille occurrence, de se signer dévotement, puis de tirer une goutte de sang, du nez de la bête, pour que, celui, qui en avait pris la forme, fut rendu à son état premier. C'est ce qu'il fit, et, la première goutte de sang tiré, il se trouva, face à face, avec une de ses connaissances qui n'avait pas fait ses pâques depuis sept ans. Le diable s'était emparé de lui et le faisait errer toutes les nuits, par les che-

mins les plus ténébreux, jusqu'à la lueur du jour. Il n'y avait que sa femme qui le savait et elle ne pouvait le déclarer à personne, pas même au curé.

Dargis, qui était un dévôt, ne laissa pas son homme qu'il ne l'eût mené à confesse: après quoi, il le ramena à sa femme.

Tout cela était un secret impénétrable, et c'est pourquoi, d'après la tradition, les loups-garous étaient si nombreux et restaient inconnus.

Le père Dargis n'a pas vu la chassagallerie, parce qu'il était en voyage. Une nuit, ses voisins l'ont vue passer au-dessus du fleuve. Elle leur apparut sous la forme d'un grand canot monté par des hommes dont la figure n'était pas visible, à cause de ses tons noirs. Ces hommes ramaient en cadence, sur un air qui blessait les oreilles. Ils passèrent avec la vitesse de l'éclair. C'était après minuit. Ce canot était suivi par un corps de cavalerie dont les chevaux et les cavaliers qui les montaient étaient également noirs.

Ils opéraient des mouvements si vifs qu'ils étaient presque insaisissables. Bien qu'ils fussent à une grande hauteur, il y avait un tel ébranlement de l'air que l'on crût que le ciel allait s'écrouler. Un instant après, la vision était disparue, sans autre trace qu'une forte odeur de soufre.

Ce spectacle avait naturellement créé une grande terreur parmi ceux qui en avaient été témoins.

Les feux follets, disait le père Dargis, étaient cruels, menteurs, moqueurs et ne laissaient leurs victimes qu'après les avoir égarées dans les bois, à de grandes distances de leur maison, ou les avoir mis dans des impasses.

—Mais, grand père, disaient les plus grands et les plus réfléchis, ces histoires effrayantes sont-elles bien vraies ?

—Eh bien ! mes enfants quand un homme nous rapporte des choses extraordinaires qu'il a vues, il faut le croire ou le

prendre pour un menteur, ce qui n'est pas toujours permis, car il ne faut pas penser en mal de son prochain.

Le père Dargis faisait ses pâques et ne manquait jamais la messe.

Ma mère, qui avait été au couvent, nous racontait que, du temps de saint Pierre, un magicien, du nom de Simon, avait promis au roi de s'élever dans les airs en chariot, à une certaine date. Ce jour-là, il y eut grande foule sur la place publique.

Le magicien arriva avec son char et invita le roi à y monter. Mais celui-ci, qui était méchant, et peureux, refusa de le faire. Simon le laissa, au milieu de sa cour, et s'éleva bien haut dans les airs, probablement accompagné de Satan. Saint Pierre le vit, mit un genou en terre, sur une pierre, qui en garde encore l'empreinte et pria. Aussitôt, Simon fit la culbute et fut écrasé à mort.

Si saint Pierre avait été du nombre des témoins du père Dargis, canots et ca-

---

valerie fussent tombés du firmament et l'histoire serait vraie.

C'est tout ce que je puis vous en dire. Cependant, je dois ajouter que le père Dargis en finissant ses histoires, nous disait en souriant. "Pour prendre un oiseau rare, il faut toujours un grain de sel."

J'étais jeune, dans ce temps-là, et ayant plusieurs fois tenté, sans succès, de prendre, avec du sel, des oiseaux que je voyais, pour la première fois, j'ai bien soupçonné le père Dargis de nous avoir jeté de la poudre aux yeux.

---

## CHAPITRE VII

### **Les maisons hantées et les sortilèges**

---

Pour compléter les traditions ci-dessus, il resterait à dire un mot des bois et des maisons hantées par les esprits, et, à parler des sorciers.

D'après le témoignage de personnes vivant, il y a à peine cinquante ans, les forêts du lac Saint-Paul et le presbytère de Saint-Grégoire furent le théâtre de faits extraordinaires.

Un vieillard, presque nonagénaire, racontait que, se rendant de nuit à son établissement de Saint-Grégoire, par un chemin de pied, en traversant la rivière Godefroy, au Petit-Saut, il s'éleva autour de lui, une clameur effrayante formée des cris de toute espèce d'animaux sauvages.

s'entre-dévorant et se rapprochant de son sentier, avec grand bruit de branches cassées et d'obstacles renversés. Il voulut fuir, mais étant à cheval, il ne put avancer que très lentement, à cause de l'obscurité et de mille obstructions qui étaient semées sur la voie. Toutefois, il parvint à l'orée du bois sain et sauf, sans autre inconvénient que d'avoir des habits trempés par les sueurs qu'il avait répandues.

Plusieurs années après, la paroisse fut érigée canoniquement, et on construisit le presbytère et l'église.

Il y eut une grande querelle entre les habitants, au sujet du presbytère, que les uns voulaient construire en bois, et les autres, en pierre.

Ceux qui opinèrent pour la pierre furent en majorité. L'édifice fut bientôt en état d'y recevoir le curé.

A peine, ce dernier y était-il installé, que le grenier de cette habitation fut,

pendant la nuit, rempli de bruits étranges, semblant ceux d'une grande forge où l'on battait le fer, renversant les enclumes par terre, entassant des masses de chaînes qui s'entre-choquaient, retombaient sur le plancher qu'elles ébranlaient avec toute la maison. Il y avait des grincements de scie, des piétinements et les bousculements de combattants aux prises; des déchirements d'habits, des plaintes étouffées, enfin tous les indices d'un massacre. Cependant, on montait au grenier et la pièce était vide et tout était dans un calme plat.

Les voisins furent appelés, entendirent tout ce vacarme, sans trouver ni morts ni blessés ni quoique ce soit d'anormal. Ces scènes se répétèrent longtemps, allèrent en s'amortissant et finirent par disparaître.

Quant aux sorciers, la paroisse n'en manquait pas; mais il en est un qui mérite d'être noté. Ses gestes ont beaucoup de ressemblance avec ceux cités par Des-

---

mousseaux, dans son traité des "Hauts phénomènes de la Magie".

Ces faits ont été le sujet d'une enquête judiciaire et d'un jugement de la Cour.

L'événement a eu lieu chez le père Lamothe.

Un matin, un *quêteux*, pour l'appeler de son nom, entra chez lui et demanda la charité, pour l'amour de Dieu.

—Vous me paraissez en état de gagner votre vie, en travaillant, lui dit Lamothe, je n'ai rien à vous donner.

—Soit, dit le *quêteux*, aussi, je souhaite que le bon Dieu vous bénisse comme vous le méritez.

Il sortit en jetant, un regard de colère, sur le père Lamothe.

Celui-ci, une heure plus tard, étant allé à sa porcherie, porter de la nourriture à trois pourceaux, il les trouva droits comme des cierges, la tête en bas et tournant, sur leur groin, comme sur un essieu.

A quelques milles de chez Lamothe, il y avait un homme qui possédait le "Petit Albert", un livre contenant toutes les formules employées pour ôter les sorts. Lamothe s'y rendit et le ramena chez lui, pour qu'il fût témoin des faits étranges qui s'y passaient. Du reste, il paraît que l'intervention de ce personnage ne pouvait avoir d'efficacité, en cette affaire, que sur le lieu de la scène.

Les mêmes faits s'étant répétés, devant ce nouveau témoin, dont le nom était Richer—si ma mémoire est fidèle—Celui-ci dit: "Il faut premièrement que je fasse revenir le quêteux, s'il est l'auteur de ces faits, et après cela, nous verrons."

L'attente fut bien de cinq heures. Le soleil venait à peine de se coucher que le quêteux tout couvert de sueurs et la figure bouleversée, comme un homme en proie à de grandes souffrances, arriva chez Lamothe.

---

“Je t’attendais, dit Richer, d’une voix de commandement. Il faut que tu rendes les animaux de Lamothe à leur état premier, autrement, ce sera partie entre nous.”

—C’est fait, dit le mendiant.

En effet, les porcs se mirent à manger leur nourriture.

—Ne recommence jamais de pareilles choses, dans mon territoire, ajouta Richer.

Au même instant, le quêteux disparut et l’on n’eut plus jamais de ses nouvelles.

Les philosophes de notre temps ridiculisent ces histoires et prétendent que c’est rapetisser nos pères que de dire qu’ils y mettaient créance. Si sous la loi mosaïque et la loi chrétienne, il n’y avait jamais eu de manifestations diaboliques, ces philosophes auraient un point d’appui. Mais l’histoire des Juifs, des Egyptiens, des Romains, des Francs et de tous les

peuples catholiques en rapportent de semblables. Ainsi, notre réputation n'est pas en cause.

Aux démêlés occasionnés par la construction du presbytère de Saint-Grégoire, s'ajoutent les circonstances suivantes qui en furent le pendant.

Il s'agissait de faire l'intérieur de l'église et cette tâche incombait à la Fabrique. Le corps de Fabrique était composé, comme partout ailleurs, de trois marguilliers et du curé. Or, il arriva que le curé et un marguillier furent d'opinion d'achever le travail, tandis que les deux autres marguilliers s'y opposaient. La partie se serait prolongée indéfiniment si l'évêque de Québec ne fut intervenu. Il nomma un marguillier additionnel. Ce qui eut pour effet de terminer le différend et d'une manière fort heureuse.

Les Récollets de Montréal ayant reçu avis du gouvernement que ce dernier s'emparaît de leurs biens et, en particu-

---

lier, de leur église, coin des rues des Récollets et Notre-Dame, bâtie en 1686.

Ces religieux offrirent d'en vendre l'ornementation intérieure, comprenant autels, chandeliers, stalles, colonnes, chapiteaux, plinthes, couronnements, corniches tableaux et autres, à des conditions extrêmement avantageuses, ce qui fut accepté.

L'intérieur de cette église était l'un des plus beaux et des plus artistiques de la Province et il fait encore l'orgueil des habitants de la paroisse. Des étrangers viennent de loin pour l'admirer, parce que c'est à peine, s'il en existe encore quelques-uns au pays.

---

## CHAPITRE VIII

### Les Acadiens

---

Les Acadiens déportés, en 1755, n'ont pu atteindre les rangs du fleuve et Sainte-Marguerite, avant 1760.

D'après la tradition, plusieurs familles isolées de Grandpré et de Beaubassin, à l'arrivée de la flotte anglaise, se jetèrent dans les bois. Quelques-unes de ces familles, sous la conduite de Michel Bergeron, maître charpentier, plus connu sous le nom de Michel Nantes, lieu de son origine, seraient parvenues à traverser la péninsule de la Gaspésie, à travers bois et à se rendre à Cacouna, sur le fleuve, vers la fin de novembre, après avoir erré dans la forêt deux mois durant, vivant de

---

chasse et de pêche, traversant les cours d'eau sur des radeaux qu'ils confectionnaient, rencontrant parfois de petits groupes de sauvages qui y faisaient la chasse, mais qui ne leur montrèrent aucune hostilité. Les Acadiens hâtaient leur marche, pour arriver, le plus tôt possible, aux établissements canadiens.

Ce que ces familles souffrirent des mille inconvénients d'une si longue pérégrination, de l'intempérie de la saison, à cette époque de l'année, avec des enfants de tous les âges, un bagage peu fourni, mais encombrant, est impossible à décrire, aussi bien que les scènes lamentables qui les accompagnèrent. Elles ne furent pas heureusement augmentées par la mortalité. Aussi ce fut un moment de joie indicible, lorsque la première fumée des habitations, comme un encens parfumé, apportée dans la forêt, par la brise de la marée, leur annonça le terme de leur voyage.

Tout le long du chemin, matin et soir, on avait élevé des regards suppliants vers le ciel, et enfin, on était exaucé. Un long chant de reconnaissance s'échappa de toutes les poitrines et fut mêlé de démonstrations délirantes. Quelques instants après, cette troupe entra à Cacouna et y fut accueillie, comme de véritables naufragés. Tous les foyers leur furent ouverts et une nouvelle vie de famille recommença.

Les Acadiens passèrent l'hiver dans cette région. Ils se construisirent des canots pour atteindre les Trois-Rivières, car ils s'attendaient d'y rencontrer beaucoup des leurs.

Pendant cette saison, il se forma des liens très étroits entre ces familles. Au printemps, la séparation fut pénible. Les habitants de Cacouna apitoyés sur le sort de ces infortunés Acadiens, les conjuraient de continuer à vivre parmi eux, leur représentant les nouveaux dangers auxquels ils allaient s'exposer. Mais ces

fiers enfants du pays d'Évangéline se sentant attirés, par une force invincible, vers de nouveaux foyers, les remercièrent de leur générosité, et, les yeux pleins de larmes, tendirent les voiles de leurs frêles embarcations et remontèrent le fleuve jusqu'à Bécancour, où ils trouvèrent le même accueil bienveillant.

Quelques-uns d'entre eux s'y fixèrent, et le reste de l'expédition entrant dans la petite rivière Judith, se rendit au lac Saint-Paul, à l'extrémité ouest, et y planta sa tente. Ces familles étaient les Bergeron, les Béliveau, les Richard, etc.

Du lac Saint-Paul au fort de Nicolet, il y a près de huit milles et cette région était inculte et peut-être encore en forêt.

Michel Bergeron se choisit une terre, à côté du site où se trouve aujourd'hui l'église de Saint-Grégoire. Cette terre est demeurée dans la descendance jusqu'à ces dernières années. Les autres s'établirent dans le voisinage.

Un nommé Lamothe s'établit tout près du lac Saint-Paul.

La guerre battait alors son plein. Michel Bergeron trouva facilement de l'ouvrage, comme charpentier. Aux Trois-Rivières, on travaillait activement aux fortifications afin de résister à l'invasion prochaine. Bergeron pouvait communiquer facilement avec ses compatriotes, par la rivière Godefroy, une distance de six milles. Nul doute que ses compagnons eurent le même avantage. Quant aux autres, ils vécurent de leur chasse qui était très abondante et qui fut augmentée, par un ruisseau à castors, qui coule presque tout le long du rang de Sainte-Marguerite et se décharge à la tête du lac Saint-Paul. Les connaisseurs y trouvent encore les traces de nombreux barrages construits par les castors.

De cet endroit, on pouvait se ravitailler aux Trois-Rivières, en attendant les défrichements qui furent rapides.

Les premières semailles se firent avec du blé qu'on alla chercher à *Chiboite* aujourd'hui, Saint-Hughes, sur la rivière Yamaska, une distance de dix lieues

Cinq ou six ans après, arrivèrent les Hébert et un nommé Vigneau.

Quatre frères Hébert avaient été jetés sur les côtes de la Virginie avec nombre de leurs compatriotes. De là, ils étaient parvenus à Boston où ils espéraient trouver des vaisseaux qui les transporteraient au Canada. Ils avaient aussi une sœur dont ils perdirent la trace.

Après deux ou trois années de vaine attente, Joseph, l'aîné de la famille forma le projet de venir au Canada, dans la région des Trois-Rivières, à travers la forêt, évitant ainsi le long détour de la Gaspésie et de longs mois de navigation dangereuse. Il apprit des navigateurs que le méridien des Trois-Rivières était à peine de deux ou trois minutes de différence et, que la distance, entre les deux

villes, était moins de cent lieues, une randonnée de deux semaines pour un vigoureux marcheur.

Des économies de son travail, il se procura un briquet, une boussole avec un cadran horizontal, des agrès de pêche et de chasse portatifs, en fil de laiton ou fil de fer, une hache, probablement, un fusil pour se défendre contre les bêtes sauvages et un poëlon pour faire cuire ses aliments.

Au printemps, il partit seul à travers le bois se dirigeant sur les Trois-Rivières.

Le soir venu, il se choisissait un lieu de campement propice, se faisait un abri contre les animaux sauvages ou contre la pluie, tendait des engins de chasse ou de pêche et dormait, à la grâce de Dieu. Il eut quelques désappointements, sans conséquence, et après plusieurs jours de marche—on ne sait combien—il tomba sur la rivière de Nicolet qu'il suivit jusqu'à ce poste.

---

Il y fit des connaissances, explora les alentours et trouvant dans le rang actuel de l'église de Saint-Grégoire des terrains qui lui convenaient; il revint immédiatement à Boston par le même chemin, pour y chercher ses frères.

La famille Hébert s'établit à Saint-Grégoire, à l'exception, peut-être, de l'un de ses membres, qui aurait choisi Bécancour. Elle y eut une descendance nombreuse et très prospère. C'est de cette famille que sont nés les curés Hébert, pionniers du lac Saint-Jean.

La boussole authentique, qui guida Joseph Hébert dans sa hasardeuse expédition, existe encore, et, est en possession d'un de ses arrières petits-fils des Trois-Rivières, qui la conserve précieusement.

Voici donc un peuple de neuf mille âmes qu'on n'avait pas voulu seulement subjuguier, mais détruire, et cela contre toutes les lois divines et humaines et dont les rameaux jetés aux quatre coins du ciel ont résisté à la tourmente. C'est à peine

si, du fond de la Louisiane, Etats-Unis, des forêts du Golfe et de ses îles, on a pu trouver deux mille survivants et ils forment, aujourd'hui, un peuple vigoureux et plein d'avenir.

Que sont devenus ses cruels triomphateurs et quelle gloire ont-ils rapportée à leur nation ? D'un autre côté, que de grandeur, de courage et d'héroïsme dans les restes de cette nation mutilée et martyrisée !

En rassemblant les quelques vestiges que l'histoire nous a conservé des gestes des persécuteurs de ce peuple et de ses victimes, ne se croirait-on pas reportés aux premiers âges du christianisme et dans les amphithéâtres romains, où la barbarie immolait ses victimes ?

Qui croira, après cela, que la survivance de ce peuple, dans l'Amérique du Nord, n'est pas assurée et que peuvent espérer ceux qui, dans l'ombre ou par des voies hypocrites et détournées, forment des complots pour l'anéantir ?

---

Il y eut nombre d'autres Acadiens qui s'établirent, à Saint-Grégoire, dans les années suivantes et on a pu lire leurs noms dans le récit des démonstrations faites à l'occasion de la visite récente qu'y fit le célèbre Acadien, Monseigneur Leblanc.

Parmi ces noms, il y a celui d'Etienne Leblanc, un parent de cet évêque, qui naquit à Boston, vers 1767, du mariage d'Augustin Leblanc et de Françoise Hébert. Il avait plusieurs frères et vint s'établir à Yamachiche.

Il ne fut baptisé qu'à l'âge de trois ans. Il se maria le 31 janvier 1789 avec Marie Tessier dont la mère était une Gélinas. Dans sa jeunesse, il fut navigateur.

Après son mariage, il prit une terre au lac Saint-Paul. Il est le père d'Etienne Leblanc, le traversier dont nous avons déjà parlé.

Etienne Leblanc, père, était un homme ingénieux, et c'est lui qui, le premier

eut, dans cette paroisse, un moulin à fouler les étoffes, mu à force de cheval, au moyen d'une roue dentée, comme on en employait souvent, alors, pour différents travaux, même pour faire marcher les bateaux-passeurs.

Autrefois, le foulage des étoffes se faisait à bras.

Plusieurs chefs de famille se réunissaient, abattaient le plus gros arbre de la forêt, et se faisaient une espèce d'auge de neuf pieds de longueur et de trois ou quatre pieds de largeur. C'est dans cet auge qu'on foulait les pièces d'étoffe. On l'emplissait d'eau chaude, mêlée de savon, pour faciliter la friction des étoffes, sans les détruire ou les endommager. Les instruments dont on se servait pour cette fin, étaient deux pièces de bois bien polies, auxquelles on adaptait de longs manches, qui permettaient à plusieurs hommes de la manier avec plus de force. La pièce d'étoffe trempée dans la savonneuse était tendue entre les deux instru-

---

ments, que l'on pressait sur l'étoffe, et auxquels on donnait un mouvement alternatif de va-et-vient, qui avait pour effet de rapprocher et resserrer les tissus et d'épaissir l'étoffe, en la manière voulue.

Cette équipe requérait plusieurs hommes robustes, parce qu'elle était fatigante. Pour se donner du courage, les travailleurs chantaient des chansons, dont le rythme se prêtait aux mouvements d'ensemble. L'effet donnait l'idée d'un concert. Nos pères avaient des voix sonores et agréables et y mettaient toute leur âme. Les femmes y mêlaient leurs voix claires et argentines et les passants s'arrêtaient invariablement pour écouter cette harmonie. L'opération durait toute la nuit. Les femmes y présidaient pour juger du travail et le déclarer accompli. De plus, elles dressaient des tables chargées des mets les plus succulents. La réunion se terminait par un banquet

que couronnaient l'esprit, l'éloquence et la musique.

D'un travail pénible, on faisait un divertissement qu'on prisait presque autant qu'une noce.

Si, à l'aide des nouveaux instruments que l'on possède, œuvre d'une science merveilleuse, on répétait aujourd'hui ces scènes gracieuses, avec leurs acteurs, on ne pourrait se défendre d'admirer la distinction des personnes et l'art délicat qu'elles y mettaient.

---

## CHAPITRE IX

### Thibeault—Mme Landry et Charlut

---

La paroisse de Saint-Grégoire a eu ses célébrités et de ces incidents qui tranchent, sur la vie commune, avec plus ou moins de relief. J'en noterai quelques-uns.

Frédéric Thibeault y a acquis une certaine renommée par la force physique dont il était doué.

Il était voisin de J.-Bte Lamothe, forgeron et maréchal-ferrant.

Lorsque ce dernier avait à ferrer des chevaux trop violents, il recourait à son voisin, qui ne lui refusait pas son assistance. Thibeault, faisait attacher solidement le cheval, empoignait ses pattes

de derrière, le soulevait de terre, à la hauteur voulue, et les tenait fermement tout le temps que Lamothe procédait à accomplir son difficile travail.

Ce fait était connu dans toute la paroisse.

Sa sœur, La Rose, madame Landry, bisaïeule des abbés feu Onésime et Frédéric Landry, n'en cédaient pas à son frère.

Dans son voisinage, l'eau des puits n'étant point propre au lavage du linge, par ce que trop chargée de chaux, les habitants s'en procuraient, dans les temps de pluie en la recueillant, par les gouttières des toits de leurs habitations, dans de grandes cuves, qu'ils avaient à cette fin. Ainsi, lorsque madame Landry faisait son lavage, elle traversait le chemin, tenant à la main un chaudron d'une capacité d'environ seize gallons, causait un instant avec sa voisine, plongeait son chaudron dans la cuve, le retirait plein d'eau et le portait au bout de son bras, sans mouiller sa robe, jusqu'à sa demeure,

une distance de près de dix perches et continuait ensuite son travail, sans lassitude apparente. Ce chaudron et son contenu, du témoignage des habitants, pesaient plus de cent livres.

On rapporte qu'un jour, un *quêteux* entra dans sa maison et la trouvant seule, se crut en lieu de la contraindre à le débarbouiller comme on dit encore aujourd'hui, à la campagne, et de lui préparer un repas succulent.

Autrefois, les *quêteux* avaient souvent de ces exigences. "C'est pas de refus, dit madame Landry: veuillez vous approcher". Et lorsque le malandrin fut à sa portée, elle le saisit vivement par le corps, le mit sous un de ses bras, la tête renversée, et de son autre main, rapide comme celle de l'écrivain qui trace des signes, elle lui imprima autant de traits que sa vaillance le lui inspirait. Puis, le remettant sur pieds, lui enjoignit d'aller achever sa toilette chez sa voisine, ce qu'il ne crut pas de stricte obligation d'accomplir,

car il y passa sans arrêter, en faisant des bonds prodigieux tout comme si le feu rageait dans ses habits.

Pendant ce temps, madame Landry, les poings sur les hanches, se tenait sur son perron, riant aux éclats et suivant, du regard, le fugitif, dans sa course effrénée.

Cette exécution sommaire eut un heureux résultat, car il paraît que ce fut la dernière fois qu'il eut lieu dans la paroisse.

Pendant la construction de la première église au commencement de 1800, le père Charlut était un jour employé à poser les pièces de la charpente de la voûte, à une hauteur d'une cinquantaine de pieds, tandis que l'un de ses compagnons, qui travaillait à la confection du toit, était à une vingtaine de pieds, au-dessus de lui.

Tout à coup, un cri étouffé se fit entendre et le malheureux ouvrier tombait dans le vide, où une mort certaine l'attendait. Ceux qui en furent témoins fu-

rent glacés de terreur et n'eurent que le temps de se signer, le seul secours, du reste, qu'ils pouvaient lui apporter.

Chalut le vit descendre, à la portée de son bras. D'un mouvement aussi rapide que la pensée, il s'arcbuta, étendit sa forte main, le saisit, par la ceinture de cuir qui ceignait ses reins et le balançant au bout de son bras, pour amortir le coup, l'amena, à demi-inconscient, sur son échafaud.

Cette scène, qui dura le temps d'un éclair, avait assombri les visages sur lesquels, l'instant d'après, s'esquissa un sourire de satisfaction, accompagné d'un long soupir de soulagement, la victime était saine et sauve.

Charlut fut acclamé et surnommé "Main de Fer". Ce n'était pas son premier fait.

J'ai perdu son nom de famille; mais je sais que plusieurs années après, il mourut et que sa veuve épousa un nommé Richard, dont le fils fut curé de Saint-Wenceslas.

## CHAPITRE X

### Musique sacrée et profane.

---

La paroisse de Saint-Grégoire était renommée pour son amour du chant et de la musique. Dans nombre de familles on possédait violons, flûtes, ou clarinettes et le chant était en vogue. L'idée de fondre ces éléments et d'avoir un chœur soutenu par un orchestre ne tarda pas à faire son chemin. Et, comme alors beaucoup de travaux se faisaient en commun, le levage des bâtisses, le *brayage* du lin, l'*expluchette* des blés-d'Inde entre autres, la coutume s'établit vite d'y associer chantres et instruments, pour les couronner.

Les succès de ces réunions firent comprendre que les mêmes méthodes rehaus-

seraient les offices religieux et un orchestre composé des mêmes instruments y compris cymbales et tambours fut organisé. Les jours de grandes fêtes, le commencement et la fin des offices, ainsi que le chant des psaumes furent scandés par des airs, appropriés, exécutés par cet orchestre, avec des effets inattendus. Je ne pourrais préciser la date de cette innovation, étant alors fort jeune ; mais les souvenirs qui m'en restent c'est que c'était bien beau, entraînant et mélodieux comme un écho lointain de la musique des anges saluant la naissance de l'Enfant Jésus.

J'ai cherché depuis, à me persuader que c'était médiocre, peut-être un peu vulgaire ; mais la douce mélodie tinte encore dans mes oreilles et je me sens faiblir lorsque je suis tenté d'en déprécier le charme. Evidemment, c'est l'entêtement des enfants que l'âge n'emporte pas toujours. Cette opiniâtreté, du reste est peut-être une vertu de l'enfance ; car si les

impressions reçues, à cet âge, étaient faciles à effacer, pourquoi nous donnerions-nous tant de troubles, à façonner l'âme des petits qui se déformerait au souffle du temps ?

D'après le témoignage des anciens, monseigneur l'évêque de Québec aurait félicité les habitants de Saint-Grégoire de posséder l'un des plus beaux chœurs de la province, tant par le nombre, l'excellence des voix que par la perfection avec laquelle ce chœur exécutait le plainchant.

Aux jours des grandes solennités, quatre lutrins étaient placés dans le chœur de l'église, en face de l'autel, et, les quatre meilleurs chantres, revêtus de grandes chapes étincelantes de dessins et de broderies, en fil d'or, y montaient pour donner les antiennes et commencer les versets, qu'un puissant chœur continuait. Il n'y avait pas d'orgues alors, en cette paroisse; mais quatre belles voix sonores en parfaite harmonie, rompant tout à

coup le silence du lieu saint, et invitant les fidèles à la prière avec des accents majestueux de la musique sacrée n'étaient pas sans effet, ni sans créer de pieuses émotions.

Plus tard, Simon Hébert et Stanislas Trudel, deux artistes en leur genre, abandonnèrent le lutrin et se firent accompagner par des violons. Leurs voix douces et pleines d'ampleur se fondaient tellement avec celles des instruments qu'on n'en avait pas encore entendu de semblables. C'était un progrès qui appelait les grandes orgues, lequel cependant n'a pas surpassé le premier.

Une autre célébrité brillait alors avec plus d'éclat: c'était madame Pellerin qu'on appelait familièrement Lucy Houle. Elle n'avait aucune culture musicale, mais elle était douée d'une voix extraordinaire et si enchanteresse que les sirènes de la fable ne l'ont jamais surpassée. Ne sachant ni lire ni écrire, elle possédait cependant une mémoire musicale excep-

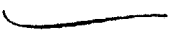
tionnelle qui lui permettait de retenir les airs qu'elle entendait, avec leurs plus délicates nuances, tout comme nos gramophones. Chansons, cantiques, airs de danse, enfin toute la musique populaire prenait, dans sa voix, un relief saisissant. C'était neuf, brillant comme un bijou qui sort des mains de l'artiste. Dans une réunion où elle se trouvait, personne n'osait chanter, de crainte d'offenser les oreilles des assistants. Je l'ai entendue plusieurs fois; elle était un peu sur l'âge et j'ai subi le même charme. Ceux qui ont entendu madame Saint-Louis de Montréal et madame Emma Lajeunesse, une des plus brillantes étoiles des théâtres européens, sont restés convaincus que leurs voix n'étaient pas aussi fascinantes. Des amateurs ayant assisté aux concerts donnés par la célèbre Jenny Lind, ont rapporté la même impression. Des différents témoignages recueillis, Lucy Houle possédait la plus belle voix jamais entendue dans la Province. Ces remarques, pas

n'est besoin de le dire, ne sont pas faites pour faire une comparaison entre Lucy Houle et les artistes ci-dessus. Les dons de la nature si riches qu'ils soient, sont toujours incomplets sans la culture. On en a la perception dans la peinture qui nous est faite, par le psalmiste, de la Reine du ciel qu'il nous présente ornée de vêtements couverts d'or "*in vestitu de aurate*". L'objet est simplement de noter un fait qui mérite de l'être.

A la question, comment cela est-il possible? La réponse est que Lucy Houle est née sur les bords de la forêt et de parents pauvres. Rien, dans sa personne, n'attirait l'attention; elle était malingre, d'une intelligence médiocre. Dans son entourage, il n'y avait personne en état de l'instruire, ou de la protéger; point de théâtre dans la province et, à part de la musique populaire, on ne savait que le plain-chant. C'est ainsi que le don extraordinaire, dont elle était douée, n'a brillé que dans un cercle des plus restreints.

J'ai mentionné le nom de madame Saint-Louis, elle a appartenu, à notre région des Trois-Rivières. Son mari était d'Yamachiche. On lui a décerné cet éloge, qu'elle était plus prodigue de son art à domicile qu'en public. Le chant lui était si naturel qu'elle l'exécutait sans efforts apparents. Dans les notes hautes, sa gorge s'enflait comme celle de nos petits Canaries, sans altérer les grâces de sa figure. C'est une particularité que l'on n'a jamais constatée chez les autres cantatrices.

Nous avons donc des motifs de réclamer quelques parcelles de la gloire qui l'a rendue célèbre.



## CHAPITRE XI

### Les Ecoles

---

La première école de Saint-Grégoire a été construite en 1826, d'après une inscription, en lettre d'or, affichée au-dessus de la porte d'entrée. Auparavant, des maîtres ambulants, passaient par les maisons et y rassemblaient les enfants du voisinage, pour leur apprendre les premiers rudiments des lettres et de l'écriture.

Les instituteurs de la paroisse ont été Joël Lamothe, J.-B. Prince, Eusèbe Bergeron, M. Montigny et Moïse Laplante. Il y eut aussi, vers 1850, une école anglaise tenue par Mme Griffin. Cette école n'a pas été continuée, faute de professeurs.

Lorsque les bases de notre système actuel d'Éducation ont été posées, il a été passé une loi aux fins de prélever des fonds, sur les propriétés immobilières, pour l'entretien des écoles. Bon nombre des habitants opposèrent une vive résistance à sa mise en application. A cette occasion, il fut commis des actes de violence qui nécessitèrent la présence des troupes, composées d'une compagnie de fantassins et d'un détachement de cavalerie.

En vertu de cette loi, des évaluateurs furent nommés, pour estimer la valeur de la propriété foncière de la paroisse, afin de déterminer la part de contribution de chacun. Ces derniers s'étant mis à l'œuvre, furent arrêtés, dans leur travail, par une bande de deux cents personnes, qui les entourèrent, dans le rang du fleuve, par où ils avaient commencé leurs opérations et les sommèrent de leur livrer leurs cahiers de notes, dans le but avoué de les détruire.

La plupart de ces gens étant étrangers à la paroisse, ne reconnurent pas le secrétaire des évaluateurs, M. Joseph Pratte, porteur des documents officiels, qui put ainsi leur échapper et s'enfuir au presbytère, où il mit ses papiers en sûreté, en les confiant au curé.

Cette foule, exaspérée de n'avoir pas réussi dans ses projets, se réorganisa et fit, tous les soirs, des processions, dans les divers rangs de la paroisse, pour manifester son intention de faire du dommage. Ceux qui y prirent part portaient des masques, déguisaient leurs chevaux et leurs voitures, afin de n'être point reconnus et vociféraient devant toutes les habitations: "Brûlent, brûlent et brûleront tous les bâtiments des taxeurs."

Le dimanche suivant, le curé, Messire Harper, ne manqua pas, au prône, de condamner ce désordre, dans les termes les plus sévères et d'avertir ceux qui y prenaient part que la loi les atteindrait et

leur infligerait des châtimens proportionnés à leur crime.

Dans l'intervalle, une séance du conseil de comté, — car alors les conseils de paroisse avaient été abolis — fut convoquée pour les jours suivans, à Bécancour, siège du Conseil, afin d'aviser aux moyens à prendre pour mettre la loi en force.

Les membres du Conseil ne se laissèrent pas intimider par les menaces proférées contre eux et se rendirent, dès la veille du jour fixé, pour y préparer leurs délibérations.

Informés que les agitateurs se proposaient de s'emparer de leur personne et de leur faire subir de mauvais traitemens, ils se décidèrent à faire de la résistance. Ils barricadèrent la maison où le Conseil devait siéger, se procurèrent tous les fusils, qu'ils purent trouver dans les alentours, et passèrent la nuit, à couler des balles et à fabriquer des cartouches.

Tout le village de Bécancour était dans la terreur et plusieurs familles se rendirent, dans les paroisses voisines.

Le lendemain, cheminaient vers Bécancour plusieurs centaines de voitures, chargées de projectiles, comme pour un assaut. Ces projectiles étaient des bâtons et de petites pierres qui pouvaient être lancées à la main. Les voitures étaient montées par deux hommes.

La troupe passa par le village de Saint-Grégoire en vociférant, faisant de grandes menaces et se dirigea vers Bécancour. C'était l'heure où les enfants prenaient le chemin de l'école. Une panique s'empara de ces derniers qui se jetèrent dans la neige, à travers champs, cherchant un refuge derrière les granges et les étables, les plus éloignées des habitations.

Ce ne fut qu'une alerte, car le flot passa, sans faire autre chose que du bruit. Arrivée à Bécancour, la troupe s'arrêta à l'entrée du village pour prendre ses dispo-

sitions. Les chevaux furent liés aux clôtures du chemin et ceux qui les montaient se formèrent, en une masse confuse, et se rendirent à la maison du Conseil qu'ils cernèrent, en criant de toutes leurs forces, proférant des menaces terribles pour effrayer leurs adversaires. Les portes et les fenêtres étaient barricadées et l'entrée en était inaccessible. Il y eut un moment de délibération, car on n'avait pas prévu cet obstacle. Tout à coup, une lucarne s'ouvrit avec fracas, un homme y apparut brandissant un fusil et criant à cette foule d'une voix de stentor: "Ceux qui tiennent à leur vie, sauvez-vous, on fait feu." Cet homme était M. Benjamin Prince, le père du Sénateur Prince du Nord-Ouest. Au même instant, une étincelle jaillit, car on n'avait alors que des fusils à pierre, une puissante détonation ébranla l'air qui était calme et produisit d'autant plus d'effet que la simple apparition de Prince avait imposé un silence complet. L'arme avait été élevée au-dessus de la foule et la balle n'atteignit

personne. Mais la surprise fut telle qu'une panique et un sauve-qui-peut général en furent la conséquence. On crut qu'il y avait morts et blessés et l'on se précipita vers les voitures. Les chevaux effrayés piaffaient, hennissaient et menaçaient de rompre leurs liens, ce qui augmentait le bruit et ajoutait une note au désarroi.

Les premiers rendus à la place d'arrivée, n'y trouvant pas leurs compagnons, revinrent sur leurs pas pour leur prêter secours, ou s'assurer s'ils étaient morts ou blessés. Ceux qui fuyaient se crurent en face d'ennemis qui voulaient les cerner.

Pendant quelques instants, il y eut des corps-à-corps et des scènes indescriptibles. Etant de différentes paroisses, ces manifestants ne se reconnaissaient pas entre eux, ce qui augmentait la confusion. Enfin, le flot s'abattit, et dans l'impossibilité où l'on fut de réorganiser les rangs et de retourner à la charge, on reprit piteusement le chemin que l'on avait fait. Ainsi, finit la journée des *barricades*

à Bécancour. Il n'y eut ni morts ni blessés, excepté ceux, peut-être qui, trop affolés, s'étaient précipités sur des objets qu'ils ne voyaient pas.

Cet échec n'éteignit pas les passions; il les aviva au contraire.

Dans l'esprit troublé de ces malheureux, Messire Harper leur apparut, comme l'auteur de leur déconvenue. Les uns l'accusèrent d'avoir exercé une influence indue, les autres d'avoir commis des offenses plus graves et prièrent l'évêque de Québec de le chasser ignominieusement de la paroisse. Les plus turbulents résolurent de prendre leur revanche contre la personne de son beau-frère, Norbert Béliveau, cultivateur, qui demeurait dans le troisième rang de la paroisse, aux abords de la forêt et de brûler ses bâtiments.

Par une nuit obscure, pendant qu'il tombait une neige abondante, ils s'assemblèrent au nombre de plus de deux cents, à l'entrée de la forêt, et contraignirent un de leurs compagnons, esprit

---

borné, d'aller jeter une torche enflammée dans les bâtiments de Béliveau, remplis de grains, en un instant, ils devinrent la proie des flammes. Les clartés sinistres qu'elles répandirent jetèrent partout la terreur; les pétilllements de l'incendie, les cris plaintifs des animaux au milieu du feu mêlés aux vociférations de cette foule en délire, ajoutèrent à l'horreur de l'incendie.

Béliveau et sa femme éveillés par ce bruit, furent surpris de se trouver dans une conflagration et entourés d'ennemis qu'ils ne soupçonnaient pas. Ils ne fuirent pas cependant, et, à force de courage, ils réussirent à préserver, des flammes, leur maison.

Bien que nombre de manifestants fussent eux-mêmes épouvantés de leur crime, il n'en fut pas moins acquis que d'autres malheurs semblables étaient à craindre et qu'il n'y avait que la force qui pût rétablir l'ordre.

Le gouvernement, mis au fait de ce qui s'était passé, dépêcha immédiatement sur les lieux, d'abord, une compagnie d'infanterie et quelques temps après, un détachement de cavalerie. Les troupes arrivèrent de nuit à Saint-Grégoire, la veille du jour des Cendres. Il faisait un temps calme, avec apparence de pluie, des nuages épais couvraient le ciel. Mille échos attendaient d'être éveillés pour répéter les moindres bruits. C'étaient l'heure du coucher pour les soldats. Une sentinelle, baïonnette au bout du fusil, fut postée à l'entrée de la caserne temporaire, qui fut le premier couvent de Saint-Grégoire, et une autre fut mise devant le presbytère. Aussitôt, le couvre-feu fut annoncé par la sonnerie du clairon qui retentit jusqu'aux extrémités de la paroisse et mit tout le monde debout. Les enfants, qui n'avaient jamais entendu le clairon, crurent que c'était la trompette du jugement dernier.

---

Dans le camp ennemi, on comprit que l'heure de la justice était arrivée. La nuit fut calme et il n'y eut ni cris, ni processions.

Les jours suivants, plus de cinquante arrestations des turbulents furent faites. Il se trouva que les accusés étaient les plus pauvres, les plus éloignés de l'église et la plupart avaient obéi à des chefs étrangers.

Le lendemain, le curé de la paroisse, Messire Harper, sa voiture chargée de provisions de bouche, passa par les demeures de ces pauvres gens, leur portant de la nourriture pour leur famille. Bien plus, il avisa aux moyens de les faire mettre en liberté, en attendant leur procès.

Pendant ce temps-là, le printemps s'avavançait et il restait de nombreuses arrestations à opérer, en dehors de la paroisse. En réalité, la révolution avait été organisée à l'étranger, par des chefs qui s'étaient tenus dans l'ombre et avaient

pris soin de ne point participer à aucune illégalité.

Pour faire ces arrestations, avec plus de solennité, en même temps que pour prévenir tout mouvement offensif, un corps de cavalerie composé de vingt-cinq cavaliers, fut envoyé à Saint-Grégoire, pour remplacer la troupe de pied. Ce fut un événement, lorsque un dimanche, à l'heure des offices religieux, ce peloton déboucha sur la place de l'église, avec des chevaux richement caparaçonnés, aux pieds légers comme ceux des gazelles, l'œil en feu et montés par des cavaliers, portant des habits chamarrés de brillants et sabre au clair.

La jeune génération n'avait jamais été témoin d'un spectacle aussi éblouissant et aussi imposant. Aussi, cette démonstration produisit-elle beaucoup d'effet, et, entre autre l'impression salutaire que "Contre la force, il n'y a pas de résistance."

Profitant de cette circonstance, le bon M. Harper, par des paroles pleines de lumière et de charité accompagnées de généreuses aumônes, instruisit son peuple et reprit, sur ses paroissiens, l'ascendant qu'un moment de passion lui avait fait perdre.

Toute la paroisse s'unit pour rétablir Béliveau dans sa situation première. On entreprit d'agrandir la vieille église dont les travaux s'exécutèrent pendant que la justice sévissait contre les auteurs des violences commises.

Plusieurs sentences sévères furent prononcées contre les coupables, mais M. Harper sut les adoucir, et, avec un dévouement inlassable, il finit par les faire annuler.

M. Harper, qui avait fait ses débuts dans la vie sacerdotale chez les Sauvages du Nord-Ouest, et qui était très éclairé, s'érigea en défenseur de l'ordre et réprima dès le début, ce mouvement populaire.

Par sa parole et par des actes de charité innombrables, il persuada à son peuple, qu'il était son véritable ami que, s'il le suivait, il rendrait, à la paroisse, la paix, la prospérité et le bonheur des jours d'autrefois.

Après de longs débats et un travail surhumain, le Pasteur fut compris. Il rallia autour de lui, son troupeau; tous rentrèrent dans le berçail.

Depuis, le vénéré curé exerça dans sa paroisse un ascendant qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il emporta dans le tombeau l'admiration et la reconnaissance de tous et sa mémoire y est encore en bénédiction.

Une particularité de la justice à cette époque est à noter. Dans toutes les accusations portées par le ministère public, on lisait en tête:

“Alexis, Michel & n'ayant pas la crainte de Dieu devant les yeux, mais agissant à l'instigation du démon, s'étaient

associés de propos délibéré et méchamment avaient commis des actes séditieux, incendié &”.

Ces mots: “N’ayant pas la crainte de Dieu et agissant à l’instigation du démon”, ont depuis été retranchés de nos formules judiciaires, tout comme si c’était calomnié Sire Satan que de l’impliquer dans ces méfaits, ou fausser la conscience publique que de l’induire à reconnaître l’action diabolique comme une impulsion au crime. Mais avec l’affluence des crimes abominables qui se commettent aujourd’hui, on sera peut-être, avant longtemps, obligé de réintégrer ces vieilles formules, à leur place première.

Quelques-uns des châtimens qu’on appliquait alors étaient peut-être trop sévères, et c’est avec raison qu’on les a adoucis. Toutefois, on a peu gagné à laisser les bandits se parer de l’étiquette

de gentilshommes, après leurs méfaits. La libéralité de nos mœurs étant le résultat d'une doctrine nouvelle, on sentira peut-être le besoin de l'abandonner.

---

## CHAPITRE XII

### La fondation du couvent des Soeurs de l'Assomption.—Zèle du curé Harper pour l'instruction.

---

Monsieur le curé Harper avait été, pendant plusieurs années, missionnaire au Nord-Ouest. Il y avait connu, par expérience, les inconvénients qu'entraîne l'ignorance des familles, en matière d'instruction religieuse. Aussi, projetait-il d'avoir, au plus tôt, dans sa paroisse, une maison d'éducation. Il proposa à ses paroissiens de bâtir un couvent. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

A côté de l'église, il y avait une vaste maison en pierre, de construction récente. Il en fit l'acquisition avec le concours de ses paroissiens. Le couvent fut

bientôt en état de recevoir religieuses et élèves.

En peu d'années, cet établissement a grandi, comme le grain de senevé et, aujourd'hui, il élève ses rameaux pleins de vigueur au Canada et à l'étranger.

On a contesté, au curé de Saint-Grégoire, son titre de fondateur, mais sans succès. Des intérêts passagers et peu avouables firent naître cette discussion qui ne dura que ce que durent les empiètements sur le bien d'autrui. La construction d'un grand édifice requiert, on le sait, une main d'œuvre nombreuse et des ouvriers habiles. Elle ne serait pas possible sans un maître pour les diriger et les gouverner. Le serviteur, qui a travaillé à la moisson, peut réclamer un salaire, non la propriété. Il n'y avait qu'un directeur d'œuvres paroissiales, dans Saint-Grégoire, et, c'était M. Harper. Le curé, avec sa dime, était en état de doter sa paroisse d'un établissement de cette importance et il l'a fait. Un subalterne,

avec un salaire de cinquante piastres par année, n'eût pu entreprendre une œuvre de cette envergure.

La munificence de monsieur le curé, envers cette Institution, a eu trop de témoins, pour que son nom soit jamais mis en oubli. D'ailleurs, sa famille religieuse n'est-elle pas là pour honorer le meilleur des Pères le plus noble et le plus généreux des Fondateurs ?

La loi des Ecoles, qui a été la cause des troubles dont nous avons parlé plus haut—il faut bien le reconnaître—n'était pas impeccable. Cette loi, en attribuant le domaine absolu de l'éducation au gouvernement, pénétrait dans un domaine qui ne lui appartenait pas exclusivement, puisque l'éducation touche à la religion et aux mœurs. En concédant au prêtre une certaine ingérence dans l'école, elle se réservait, de ce fait, la liberté de la diminuer ou de la lui enlever. Nos habitants virent cette loi d'un mauvais œil. Le Gouvernement s'était déjà em-

paré des biens des Jésuites et de ceux des Récollets, il avait même tenté de nommer les curés de paroisse et il avait commis des excès, à propos de la loi du test. Les Canadiens redoutaient que les prélèvements, que l'on se proposait de faire, sur leurs biens, ne servissent à supporter les écoles protestantes.

A cette époque, les idées révolutionnaires de la France pénétraient peu à peu dans le pays. Voltaire y avait quelques adeptes; dans la région de Nicolet, les seigneurs avaient attiré, sur leurs terres, un grand nombre de familles irlandaises, qui avaient autant souffert en Irlande, pour leur religion, que les Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse. Enfin, les succès de la révolution française et de la révolution américaine étaient de puissantes invitations à la résistance.

## CHAPITRE XIII

### **Une ordination mouvementée.—Le jubé de l'Eglise s'écroule pendant la cérémonie.**

---

En 1851, un événement tragique mit le deuil et la consternation dans la paroisse.

Monsieur Johnny Prince, qui fut plus tard missionnaire dans les Cantons de l'Est, curé de Drummondville et ensuite de Saint-Maurice, allait être ordonné prêtre. Son oncle, Monseigneur Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, devait faire l'ordination. Il y avait bien quinze ans que le métropolitain n'avait pas visité Saint-Grégoire. Aussi, y eut-il une affluence considérable des paroisses avoisinantes pour voir un évêque.

L'église était en voie de reconstruction et le mur de façade n'était pas encore élevé, bien que les longs pans et le toit le fussent. Un jubé temporaire, d'une cinquantaine de pieds sur trente fut érigé pour la commodité de l'assistance.

L'évêque, selon l'usage, devait descendre au presbytère et le clergé aller au devant de lui précédé de la croix, pour le conduire à l'église. Pour y entrer et se rendre à son trône, le Pontife dut passer sous ce jubé temporaire, où la foule avait pris place. Au moment de l'entrée, il se fit un déplacement subit des spectateurs, qui eut pour effet de briser quelques supports de cette charpente improvisée et ainsi de l'ébranler. A ce moment-là, tout le monde était debout et la charpente résista; mais lorsque le signal de s'asseoir fut donné, un choc s'ensuivit, la charpente croula avec fracas et un nuage de poussière s'éleva vers la voûte avec les clameurs de l'assistance et les cris des blessés. La panique fut grande. En un ins-

tant, les fidèles se précipitèrent pêle-mêle hors de l'église. Les officiants seuls gardèrent leurs sièges. Il y eut nombre de blessés, dont deux moururent peu de temps après.

Le calme rétabli, la cérémonie fut continuée, mais au milieu d'une assistance surexcitée et inquiète.

---

## CHAPITRE XIV

### Les Miliciens

---

Depuis l'invasion américaine jusqu'à la nouvelle loi de milice, passée en 1862 ou 1863, tous ceux qui étaient en état de porter les armes devaient comparaître, sur la place de l'église, le jour de la Saint-Pierre, pour être enrôlés et servir dans la milice, le cas échéant. Cette démonstration était solennelle et présidée par le plus haut officier gradé de la paroisse. Il paraissait en habit militaire, l'épée levée et entouré de ses officiers : adjudants, capitaines, majors et sergents. Tous les appelés devaient répondre à la proclamation de leur nom ou présenter leurs excuses jugées sur le champ, sinon la sentence de la loi était portée contre eux.

On était alors en paix et ces sentences, en général, n'était suivie d'aucune exécution.

Tous les soldats qui possédaient des fusils, étaient requis de les avoir avec eux ainsi que leurs munitions.

Lorsque j'étais jeune, c'était le capitaine Manson, un vétéran de la bataille de Waterloo qui présidait quelquefois. Il était à cheval, sabre nu, et la poitrine couverte de décorations brillantes. C'était un homme d'une haute stature, de belle apparence, à la voix retentissante comme un cor. L'appel terminé, ordre était donné aux soldats de prendre leurs rangs, sous la conduite des officiers et de préparer leurs armes pour une charge à cartouche blanche.

On voyait là des soldats de 1812 dont plusieurs avaient été décorés pour leur courage. Portez armes. Je vous les présente: David Bourque, Joseph Landry, Henri Gaudet, Luc Rheault, et Auguste Marchand.

Les commandements donnés par le chef étaient répétés par les officiers inférieurs, mais avec des différences d'accent qui provoquaient souvent l'hilarité de la foule. Le tout se terminait par de retentissantes décharges de mousquetterie et trois longs hourrahs, en faveur de Sa Majesté la Reine Victoria, L'esprit militaire était mieux conservé alors qu'en 1915 car, en général, tous les soldats répondaient à leur nom d'une voix ferme.

Cette réunion qui se tenait tous les ans, le jour de la Saint-Pierre, était impressionnante, surtout pour les jeunes gens qui n'avaient pas encore été au feu. Tous les habitants y assistaient.

---

## CHAPITRE XV

### Les industries locales.

---

La paroisse a d'abord possédé deux moulins à farine, mus par le vent, et bâtis par les seigneurs, vers le temps où l'église fut construite. L'un de ces moulins subsiste encore. Plus tard, on construisit deux autres moulins à farine, sur la rivière Marguerite, mûs par l'eau, et deux autres sur la rivière des Héon, ainsi qu'un moulin à scier le bois. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'un.

\*  
\* \*

La première boutique de forge, à Saint-Grégoire, fut celle de J.-B. Lamothe, près du lac Saint-Paul. Ce forgeron fabriquait également les outils les plus

usités et possédait l'art difficile de les tremper. Il avait aussi beaucoup d'habileté pour faire des croix d'église ornementées comme celles de la première église de Saint-Grégoire, qui existe encore, et plusieurs autres de la région du Richelieu et de Montréal.

Le charbon de forge était rare alors. Lamothe le fabriquait lui-même. Il amassait de grandes quantités de pièces de bois qu'il pilait ensemble, de manière à faire une masse ayant la forme d'une tour de plusieurs pieds de hauteur. Il y ménageait des interstices, pour faire circuler des courants d'air, recouvrait le tout d'une épaisse couche de terre et y mettait le feu. Après plusieurs jours, le bois était converti en charbon.

Lamothe tenait aussi un chantier pour la construction des bateaux, dits "bateaux du roi", de soixante à quatre-vingt pieds de longueur, il leur donnait une forme si élégante, que les habitants des Trois-Rivières les préféraient à ceux de

leurs charpentiers. Son frère, Joseph, ouvrit un second chantier dans le voisinage, et il eut le même succès. Il y ajouta une fabrique de charrues qui eut beaucoup de vogue. Autrefois, la charrue était munie d'une roue à l'avant, que Lamothe fit disparaître, pour la remplacer par un pied servant à régler l'épaisseur du labour. Il avait allongé ce que l'on appelle l'oreille de la charrue, en lui donnant une forme plus dégagée qui avait pour effet de diminuer la force de traction requise par les anciennes charrues.

\*  
\* \*

Les premières machines à battre le grain furent introduites à Saint-Grégoire par les frères Georges et Jean-Raymond Bergeron. Ils ouvrirent leur établissement, dans une partie de la paroisse, qui est maintenant renfermée dans celle de Saint-Célestin. Ils étaient ingénieux. Ils travaillaient le bois et le fer.

A l'apparition des premières machines à battre le grain, dans les Cantons de l'Est, les Bergeron allèrent les voir fonctionner, en firent des modèles et les reproduisirent, en corrigeant ou remplaçant les pièces défectueuses, par d'autres plus appropriées.

Cette fabrique fonctionna avec succès durant nombre d'années. Un incendie désastreux mit fin au travail.

Isaïe Bergeron, fils de Georges, qui conduisait alors l'entreprise, l'abandonna pour occuper une autre position. Il est maintenant maître de poste au village de la Rochelle.

Il y eut aussi, dans la paroisse, deux ateliers importants où l'on faisait la sculpture sur bois, pour orner les églises. Le premier appartenait à un M. Hébert et le second à M. Augustin Leblanc de la famille Leblanc déjà mentionnée. L'un et l'autre ont élevé de nombreuses églises, dans notre diocèse et dans ceux de Saint-Hyacinthe et de Montréal.

## CHAPITRE XVI

### Les émigrés Irlandais

---

Lors de l'émigration irlandaise de 1849 M. Harper plaça, dans sa paroisse plusieurs familles irlandaises, entre autres les Fitzpatrick, Devoy, Walsh, Noonan, Tharell, etc.

Nous empruntons à un Prélat distingué, Monseigneur O'Reilly, de New-York, mais qui avait donné les prémices de son ministère à la province de Québec, la page suivante :

“ Le Révérend John Harper, curé de Saint-Grégoire, avait accompagné Monseigneur Provencher, premier évêque du Nord-Ouest dans ses missions, sur les bords de la Rivière-Rouge. Il fallait avoir du courage pour braver à cette époque les féroces Sioux.

“ Depuis mon arrivée au Canada, en 1832, jusqu'à sa mort, ce prêtre héroïque a été pour moi un père et un ami.

“ J'avais été nommé, pendant les canicules de 1847, pour exercer le saint ministère auprès des émigrés irlandais, en quarantaine, à la Grosse-Ile, en bas de Québec. De Sherbrooke, où j'étais alors missionnaire, je me rendis à Saint-Grégoire. Je passai la soirée en compagnie de M. Harper et de M. Marquis, son vicaire. Le curé me fit promettre qu'à mon retour, je lui amènerais le plus grand nombre possible d'orphelins. Il voulait les placer dans des familles de cultivateurs à l'aise, qui les adopteraient et les élèveraient comme leurs enfants.

“ Je dus prolonger mon séjour à la Grosse-Ile; je m'y croyais obligé en ma qualité de compatriote. Tous les prêtres envoyés avant moi avaient été victimes du typhus. M. Harper ne me voyant pas revenir au temps fixé, s'inquiéta de mon absence et il me vint en aide.

“ Le dimanche avant son départ pour l'île de la Quarantaine, ses paroissiens le conjurèrent de leur amener des centaines d'orphelins et ils lui promirent de prier pour lui et pour moi, tous les soirs en famille, jusqu'à son retour.

“ Nous passâmes dix jours auprès des pestiférés. Les formalités à remplir pour amener de Québec aux Trois-Rivières, des centaines d'enfants retardèrent notre départ de plusieurs jours. Nous arrivâmes à destination à minuit. Des chambres avaient été retenues pour notre caravane dans le plus grand hôtel de la ville. Un petit vapeur chargé d'Acadiens de Saint-Grégoire était au quai. De généreux amis venaient réclamer des orphelins comme une faveur. Le lendemain matin, à la première lueur du jour, d'autres bateaux arrivèrent amenant de nouveaux chefs de famille.

“ Plusieurs de nos enfants, qui avaient en eux les germes de la typhoïde, tom-

bèrent malades en laissant Québec. Mais durant notre séjour à l'hôtel, ils furent si bien soignés par les mères acadiennes qu'ils se rétablirent promptement. Ce sont les déportés de la Nouvelle-Ecosse qui ont fondé la belle paroisse de Saint-Grégoire. . . .

“ Dès le point du jour, toute la ville des Trois-Rivières était sur les quais et bordait les rues qui y conduisent pour assister au départ des bateaux chargés d'orphelins.

“ Les mères, qui tenaient par la main, un de ces enfants de la Verte-Erin, étaient heureuses, mille fois heureuses. Pourtant, elles ne comprenaient pas un mot de la langue de ces petits. Les spectateurs pleuraient de compassion et de tendresse. . . . Et pourquoi ne pas le dire ? il n'y avait pas une figure qui ne fut baignée de larmes, pas un cœur qui ne fut profondément remué. . . .


“ Une des petites filles que je voulais amener avec moi, à Sherbrooke et que je portais dans mes bras, car elle était trop faible pour marcher, eut une chance exceptionnelle. Comme je me rendais au bateau, madame Plamondon, la femme du Solliciteur général m'arrêta et caressa l'enfant à demi-inconsciente. Sous ce baiser maternel, la petite malade sortit de sa torpeur et jeta les bras autour du cou de cette dame... Je ne fis aucun effort pour l'en dégager... L'orpheline avait trouvé sa mère...

“ Comment décrire la scène qui se déroula de l'autre côté de la rivière? Je ne puis m'attarder à ce spectacle attendrissant. Aussi longtemps que le typhus décima les malheureux émigrés, M. Harper, M. Marquis et les paroissiens firent venir des orphelins. Plusieurs de ces enfants adoptifs firent des cours d'études, embrassèrent des professions libérales ou se firent prêtres. Ces Acadiens avaient bu à la coupe de la plus

amère souffrance qui fut jamais présentée à tout un peuple. De là, sans doute, leur vive sympathie.

“ Je revis en 1855, un dimanche après la messe, à la porte de l'église de Saint-Grégoire, les orphelins de 1847. Ils m'entourèrent. Les plus âgées des filles étaient mariées. Agenouillées, elles prièrent celui dont elles se souvenaient à peine de bénir leurs bébés.

“ Ces scènes d'adoption se sont répétées dans plusieurs paroisses canadiennes sur les deux rives du fleuve.”



## CHAPITRE XVII

### Les Zouaves

---

L'invasion du territoire pontifical, par Victor Emmanuel, a procuré à la paroisse de Saint-Grégoire l'honneur de compter plusieurs de ses enfants dans l'armée du Pape.

Le diocèse de Montréal avait le premier donné l'exemple, en envoyant sur les champs de bataille le chevalier Laroque et le volontaire A.-B. Testard de Montigny. Québec suivit l'exemple en déléguant le chevalier Murray.

Gédéon Désilets de Saint-Grégoire, Alfred Prendergast des Trois-Rivières et Gaspard Héneault de Saint-Cuthbert formèrent le premier groupe qui, en décembre 1867, laissa la province de Québec

pour aller prendre du service dans l'armée pontificale. L'année suivante, un contingent de plusieurs centaines de volontaires prit le même chemin, sous la conduite du capitaine Taillefer. Il fut suivi, peu de temps après, par trois autres détachements.

M. Benjamain Bourgeois, maintenant ingénieur civil et alors de Saint-Grégoire, et Luc Rheault de la même paroisse, se joignirent au détachement de Taillefer. Tous se sont trouvés à la prise de Rome, le 20 septembre 1870, et ont été faits prisonniers avec l'armée du Pape, commandée par le Colonel Allet et le Général de Charette.

Gédéon Desilets, maintenant des Trois-Rivières, était dans le corps de Charette, à la porte Pie, faisant les fonctions d'adjudant. Il fut plus tard décoré du titre de Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Grégoire-le-Grand.

## CHAPITRE XVIII

### Le Dr G. A. Bourgeois

---

Avant 1855, toute la partie de la place publique qui se trouve en face du presbytère, couvrant environ un arpent de superficie, était garnie de piquets auxquels les habitants attachaient leurs chevaux, pendant qu'ils assistaient au service divin.

Lors de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, en 1854, le Docteur G. A. Bourgeois, médecin de cette paroisse et depuis décédé aux Trois-Rivières, où pendant nombre d'années, il exerça la charge d'Inspecteur des Postes, offrit à la paroisse de convertir cette place en jardin, pour y installer un monument commémoratif de ce grand événement et cela à ses pro-

pres frais. L'offre fut acceptée. Il fit clore ce terrain et y éleva une belle colonne, de l'ordre toscan, d'une hauteur de trente pieds, sur laquelle il fit placer une statue de la sainte Vierge, bien proportionnée et qui existe encore aujourd'hui. Son installation eut lieu en 1855, le jour de la fête de l'Assomption, au milieu d'un grand concours de peuple.

En 1857, le Docteur Bourgeois fit lui-même la dorure du chœur et de l'église de cette paroisse pour la mettre dans l'état où elle était avant sa restauration commencée en 1851. A ces titres, le Docteur Bourgeois est un des bienfaiteurs de cette paroisse et son nom mérite de passer à la postérité.

Outre son fils Benjamin, arpenteur, zouave pontifical, ses enfants sont: MM. John, arpenteur; Georges, médecin; Charles, avocat; et Mlle Concorde, tous des Trois-Rivières.

## CHAPITRE XIX

### Un double naufrage. — Les Vigneau

---

Vers la fin de 1865, la paroisse apprit avec chagrin que le jeune capitaine Joseph Vigneau, fils du capitaine Benoît ou Ben Vigneau, un des paroissiens les plus remarquables, avait péri, à l'île d'Anticosti, avec son frère et quatre hommes de son équipage.

Ce jeune capitaine, qui avait inauguré une carrière brillante dans la navigation, était parti de Québec, vers le 24 novembre, avec une cargaison destinée pour la Jamaïque.

À la hauteur d'Anticosti, il fut surpris par une tempête de pluie et de neige si violente que les voiles de son bâtiment furent couvertes de glace et ne purent

être carguées. Ce qui paralysa toute manœuvre et le bateau fut jeté à la côte.

Dans le choc qui suivit, le vaisseau fut en partie démoli et le jeune capitaine et son frère furent écrasés, par les débris, tandis que les cinq autres personnes purent atterrir. Il y avait un phare aux environs et les naufragés essayèrent de s'y rendre. Mais leurs habits trempés se glacèrent sur eux, la lenteur de la marche et l'absence de direction précise, firent qu'ils errèrent à l'aventure, s'épuisèrent le long du chemin, puis moururent misérablement. Il n'y en eut qu'un, plus vigoureux que les autres qui put retourner au bâtiment naufragé et s'y faire une espèce de tente avec des restes de voile déchirée, pour y attendre du secours. Il s'appelait Mercier et était le père de H. Mercier, buandier des Trois-Rivières. Il possédait une voix magnifique et fit partie du chœur de chant de la vieille église détruite par l'incendie du 21 juin 1908.

Dans la cale du bâtiment naufragé, il était resté plusieurs barils de farine non endommagée qui servirent à nourrir le malheureux Mercier, pendant trois grands mois. Pour comble de malheur, dans le naufrage, il avait été blessé aux deux pieds et la gangrène se déclarant, il fut immobilisé dans sa prison jusqu'à ce que les phalanges de ses pieds fussent tombées et ses plaies guéries. Il n'avait aucun moyen de faire du feu, pas d'eau et fut réduit, tout le temps de sa captivité, à détremper la farine qu'il possédait, avec sa salive, ou avec la neige qu'il faisait fondre dans ses mains.- Il devint d'une maigreur extrême et sa chevelure et sa barbe croissant tous les jours, il devint si méconnaissable qu'à la fin de mars suivant, des pêcheurs étant passés près de son réduit, le prirent pour un fantôme et s'enfuirent. Toutefois, se resaisissant, ils vinrent à son secours et le prirent dans leur embarcation. Il était réduit à une telle extrémité qu'il avait complète-

ment perdu la voix et ne put d'abord communiquer avec ses sauveurs que par signes. Ces braves pêcheurs, instruits par l'expérience, commencèrent par le couvrir chaudement, lui firent prendre de légères potions et le conduisirent à leur campement, où ils lui procurèrent une nourriture plus abondante et mieux appropriée à son état. En peu de temps, il recouvra ses forces et plus tard, ses libérateurs lui procurèrent un passage, sur un voilier jusqu'à Québec.

M. Georges B. Hall, un grand armateur de Québec, ayant appris la situation tout à fait lamentable du pauvre naufragé et touché de son infortune, le prit sous ses soins et lui procura une heureuse et paisible vieillesse.

Le capitaine Benoit Vigneau n'apprit qu'au printemps les circonstances et le lieu du naufrage. Il partit aussitôt avec son bâtiment et alla à Anticosti chercher les restes de ses chers enfants, pour les faire inhumer en terre sainte. Il reçut à

cette occasion, les plus vives sympathies de ses co-paroissiens et de ses amis qui étaient très nombreux.

Etant âgé, le capiaine Vigneau songeait à prendre du repos, mais ce terrible contretemps changea ses vues et il se remit à naviguer jusqu'à l'automne, pendant lequel se trouvant dans les mêmes parages où son fils avait péri, il fut assailli par une terrible tempête et enseveli sous les flots, avec tout son équipage.

Les restes de son navire furent découverts sur les rivages de l'île d'Anticosti, à environ un mille du lieu où son fils avait fait naufrage, l'automne précédent. Son corps ne fut jamais retrouvé.

C'était un navigateur hardi, de la plus grande habileté, toujours sur le quivive dans les accalmies; ses voiles tendues, ou prêtes à l'être, pour profiter du premier souffle de vent et faire route. Il était renommé pour la rapidité de ses courses, ne regardant pas à sacrifier un

morceau de toile pour prendre de l'avance, ayant soin de se munir des pièces de bois nécessaires pour parer aux accidents, connaissant toutes les rives du golfe comme les alentours de sa maison, et ne fermant l'œil que lorsque tout était dans l'ordre et les distances parcourues strictement mesurées. Dans les temps de brume, il avait un instinct merveilleux pour reconnaître la direction des courants, par la disposition des herbes flottantes des paquets d'écume, du vol des oiseaux et autres indices connus des marins et, soit bonne fortune ou expérience, il ne manquait pas le but qu'il poursuivait. Aussi, eut-il l'offre officieuse du gouvernement de commander une croisière pour surveiller le golfe, offre qu'il déclina, parce qu'il ne possédait pas, disait-il, les connaissances requises et les usages du grand monde, pour remplir cette charge.

Ses frères, au nombre de sept, étaient tous navigateurs. Ils se nommaient Hip-

polyte, Edouard, Jacques, Moïse, Etienne, Constant et Théophile. Hippolyte et Edouard étaient des capitaines au long cours. Le dernier fut sauvé miraculeusement dans un naufrage. Il attesta ce fait en offrant une madone de valeur à l'église de Saint-Grégoire. Cette madone, mise sous globe fut exposée sur un autel latéral, du côté de l'Évangile, pendant nombre d'années.

Benoit Vigneau était le fils de Constant Vigneau, un vieux loup de mer qui a navigué dans le golfe jusqu'à une vieillesse avancée. M. l'abbé Ferland notre historien, l'avait choisi de préférence à plusieurs concurrents pour explorer le golfe et les provinces maritimes. Le père Vigneau s'en faisait un titre de gloire.

Toute la famille des Vigneau vécut à Saint-Grégoire ou à Sorel.

Leurs descendants ne sont pas très nombreux et ne paraissent pas avoir hérité des goûts de leurs ancêtres pour la navigation.

## CHAPITRE XX

### Un Rebouteur

---

Un autre fait qui mérite d'être signalé, parce qu'il fut l'objet de bien des commentaires, est le suivant :

Un jour, M. Harper étant allé à Québec, eut la mauvaise fortune de s'arrêter au pied de la citadelle et de contempler, de là, les grands horizons et les magnifiques paysages qui avaient réjoui sa jeunesse. Il fut accidentellement renversé par terre et projeté sur la côte, d'où il roula jusqu'aux maisons qui la bordent. Il s'en tira avec une épaule disloquée ou fracturée et d'autres contusions moins graves.

Il fut aussitôt recueilli par des connaissances, transporté à l'hôpital et con-

fié aux soins de la faculté de médecine Laval. C'était vers 1866. Les médecins tentèrent, sans succès, de réduire la dislocation ou la fracture et le renvoyèrent à Saint-Grégoire, après plusieurs semaines, pour achever de se rétablir.

M. Harper revenait avec un bras immobilisé, très endolori et incapable, sans être aidé, de revêtir les vêtements sacerdotaux pour dire la messe.

Il y avait alors, dans la paroisse de la Baie-du-Febvre, un rebouteur de grande renommée, que M. Harper connaissait, mais auquel il ne voulait pas avoir recours parce qu'il croyait que la science avait dit son dernier mot.

Sa servante, Henriette Rouleau, qui avait plus d'autorité au presbytère que le curé, ne pensait pas de même. Un jour, à l'insu du maître, quoique avec sa voiture, elle envoya quérir Courchesne.


Lorsqu'il fut arrivé, la servante intima à M. Harper de se mettre sous les soins

du nouveau médecin. Il n'y voulut pas consentir. Nouvelles instances. Le curé fit alors demander le médecin de la paroisse, qui, en entrant, reçut une mercuriale des mieux conditionnées, de la part de Mlle Henriette. De tragique qu'était l'aventure, elle tournait au comique par les gestes et les imprécations de la ménagère qui se montait à la hauteur des obstacles. Alors, le rebouteur s'excusa et plaida les circonstances atténuantes : mais le silence lui fut imposé et l'ordre lui fut donné de se mettre à l'œuvre, à l'instant. Egayé, plutôt que contrarié, par cette scène qui menaçait de s'éterniser, le bon curé abandonna la partie et fit sa soumission. Courchêne, d'abord interloqué, se mit à l'œuvre et, avec des précautions infinies, commença à faire des manipulations autour de la partie malade, glissa son épaule sous le bras du curé, et d'un effort long et mesuré, il releva le membre déplacé par un tour de main habile et le remit dans sa position naturel-

le. On entendit un petit bruit, comme celui d'un essieu qui tombe dans son pas.

Pendant l'opération, le curé avait éprouvé de vives douleurs, mais son bras était devenu libre et trois semaines plus tard, il exerçait son ministère comme auparavant.

Courchesne, comme bien l'on pense, fut complimenté sur le champ, reçut une ovation flatteuse de la triomphante ménagère, et retourna chez lui avec une réputation agrandie.



## CHAPITRE XXI

### Deux petits mousses Irlandais.

---

En 1815, par un jour d'été, deux matelots âgés l'un de dix-huit ans et l'autre de vingt se présentaient chez un cultivateur des "concessions" de Saint-Grégoire. Vigoureux, forts et intelligents, ils demandaient à travailler à une ferme. Le propriétaire voulut connaître leurs antécédents. Ils lui racontèrent les faits suivants :

Charles et James étaient fils d'Abraham Allison et d'Hélène Wilcox. Ils se rappelaient que, dans leur enfance, ils demeuraient sur le bord de la mer. Charles avait neuf ans et James sept, quand un jour en jouant sur la grève, ils remarquèrent un

gros navire à l'ancre, non loin de la côte; et plus près d'eux, une barque qui s'avancait vers le rivage. Curieux et empressés, les petits imprudents coururent voir débarquer les marins. Mal leur en prit. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, ils sont empoignés par ces loups de mer et conduits au voilier qui file aussitôt à toute vitesse. Leurs cris perçants, leurs appels de détresse sont entendus de leur mère, alors occupée dans sa chaumière aux soins du ménage. Voyant qu'on lui enlève ses fils, elle crie au secours, elle se lamente, elle se désespère... Mais les ravisseurs restent inexorables et ne songent qu'à fuir. C'en était fait. Des années de misère attendent ces enfants qui vont devenir mousses et leur mère ne les reverra jamais.

Depuis dix ans, ils étaient captifs sur cette galère. Le souvenir de la scène de leur enlèvement et le désespoir de leur mère étaient tellement gravés dans leur

mémoire que leur figure garda toujours l'empreinte d'une grande tristesse.

Le navire voyagea en Afrique, dans l'Amérique du sud et dans le monde entier, excepté en Angleterre. Un soir que le bâtiment avait jeté l'ancre à la Pointe-Lévis, en face de Québec, les deux frères, profitant d'un manque de surveillance, se glissèrent sans bruit dans le fleuve, par les encâblures et gagnèrent le rivage. Pour ne pas être repris aussitôt l'alarme donnée, ils marchèrent au hasard, toute la nuit, dans l'intérieur des terres.

Après plusieurs jours de marche, ils étaient à trente lieues de Lévis.

Ils avaient vainement essayé à plusieurs reprises de communiquer avec leurs parents, mais tous leurs projets avaient échoué.

La bonne conduite des jeunes Allison, dans leur nouvel emploi, leur mérita la sympathie générale. Charles et James Allison eurent bientôt le moyen de pren-

dre des terres. Mais comme pour défricher une terre neuve, rien ne vaut une habile ménagère, nous voyons, dès le 27 novembre 1815, Charles Allison, marié le même jour, conduire à son logis, Marguerite, fille mineure d'André Dorion et de Marguerite Girard. Le baptême de leur première enfant, Marie-Zoé, est inscrit au registre paroissial, le 21 mai 1816. La liste va se continuer jusqu'au 24 juin 1838. A cette date, deux jumelles, Sophie et Marie-Dina, reçoivent le saint baptême.

James devenu Jacques n'était pas, de son côté, resté inactif. Il avait choisi pour sa femme, Josephite, fille de l'Acadien Jean Béliveau, né à Port-Royal en 1855; il épousa, à Bécancour, en 1780, Geneviève Morin.

Le père Jean Béliveau demeurait à Roctailade, et avait pour voisins, au nord-est, Etienne Hébert et au sud-ouest, Basile Leblanc. Josephite, leur dixième enfant sur onze, avait été baptisée à Ni-

colet le 22 octobre 1795. Son mariage avec James Allison eut lieu à Saint-Grégoire, le 16 novembre 1817. Quatre ans plus tard, la jeune femme mourait laissant un fils, Jean-Baptiste-Léon.

Après un deuil de deux ans, Jacques se remaria le 23 mai 1823, avec Marguerite, fille de Michel Houde et de Marie Hélie. Ils eurent une nombreuse descendance canadienne française, qui n'a d'anglais que le nom.

Une quinzaine d'années après leur arrivée au pays, l'un des deux Allison étant venu vendre les produits de sa ferme au marché des Trois-Rivières aperçut, mouillé près de la batture, le navire à bord duquel il avait été si longtemps prisonnier. Sa première pensée fut que son maître l'avait découvert et qu'il faisait des démarches pour s'emparer de nouveau de sa personne. Il fut pris d'un choc nerveux qui l'obligea de recourir à l'obligeance d'un ami, qu'il mit au fait de son

aventure, et qui remonta ses forces physiques et morales.

## Epilogue

Me voici arrivé à 1800, partie du chemin faite à pied, partie en canot ou en petite charrette, la voiture des octogénaires. Mais voici qu'arrivent les bateaux à vapeur, les chemins de fer rapides comme l'oiseau et le télégraphe vif comme l'éclair. Partout apparaissent les évêchés, les séminaires, les couvents, les syndicats d'église, les municipalités, les cours des commissaires, les commissaires d'écoles, les tribunaux civils de la vie paroissiale. La légende doit donc disparaître pour faire place à l'histoire; demeurer à piétiner sur le vieux terrain serait renoncer à entrer dans le siècle nouveau, avec toutes ses promesses et ses riantes perspectives.

Du reste, lorsque tous les témoins qui pouvaient me contredire étaient morts,

j'avais franc jeu, tandis qu'avec la condition nouvelle, c'est tout différent. Je ne puis maintenant ouvrir la bouche que pièces justificatives en mains sans m'exposer à des protestations, à des rixes et que sais-je encore ? Je dois vous le confesser, la peur me prend.

Je vous ai entretenus longtemps, trop, sans doute; mais vous ne demeurez pas sans défense, la loi de Moïse et les lois de la guerre vous donnant le droit d'user de représailles sans limites et même de me faire prisonnier.

A cela, ajoutez mes plus respectueuses salutations et croyez-moi,

Votre bien dévoué serviteur,

**ALFRED DESILETS.**

## ALFRED DESILETS

---

1841-1921

---

Du bon monde comme lui, le bon  
Dieu n'en fait plus de nos jours.

(Le Sénateur Montplaisir.)

Alfred Desilets naquit le 11 février 1841, il fut baptisé le lendemain par M. le curé Harper, prêtre qui a laissé un grand renom de sainteté. Ses parrain et marraine furent son oncle, Jean-Baptiste Hébert et sa tante, Marie Hébert, qui le nommèrent Alfred, nom quasi prophétique pour celui qui sera le vaillant défenseur de tous les droits. Au retour de l'église, l'enfant fut remis à sa mère qui baisa son petit ange avec amour. "Les bras de la mère, disait Lacordaire d'un jeune homme, ont été son premier berceau, et son regard, son premier soleil pour l'éclairer et le réchauffer."

Au foyer, pour accueillir le petit dernier, se trouvaient quatre frères et une petite sœur de dix-huit mois. Alfred grandissait.

“Semblable au doux printemps fut sa  
belle jeunesse.”

Au collège de Nicolet, il fut un joyeux compagnon, un brillant élève, un boute-en-train incomparable. Un seul confrère de classe lui survit. Son témoignage n'en est que plus touchant. Le vieux Docteur N. Lacerte, de Lévis, écrivait à la famille, au lendemain des funérailles:

“Votre cher père fut toujours pour moi un ami, un confrère de classe que je n'ai jamais oublié, bien que nos rencontres ne fussent que trop rares.”

Après avoir terminé ses études avec succès, il demande le 5 novembre 1860, à être admis à l'étude du droit aux Trois-Rivières. Ses examinateurs sont: MM. Adolphus M. Hart, A. D. Bondy, A. B. Crescé, A. L. Desaulniers, et J. N. Bureau. Le certificat est signé par T. Burn, bâtonnier et J. N. Bureau, secrétaire.

Le 30 janvier suivant, le jeune clerc et son père sont dans l'étude de M. L. Rivard, un ami de la famille, un de ces notaires dont Charles de Sainte-Foy a pu écrire :

“Les notaires qui prennent pour règle la justice et l'amour du bien préservent la société de ces crimes qui la minent sourdement; ils passent en faisant le bien; les bénédictions et l'amour de leurs concitoyens les accompagnent pendant leur vie et les suivent après leur mort; et leur âme, à son départ de ce monde, rencontre sur sa route les miséricordes du Seigneur et les sourires des anges.”

Le notaire rédige un brevet de cléricature. Le notaire A. O. Desilets de Bécancour est présent. François Desilets stipule que son fils, Alfred, âgé de 19 ans, fera cinq ans de cléricature chez M. Edmund Barnard, avocat de Montréal.

Voilà notre jeune brave en route pour la métropole. Là, comme ailleurs, il se fait des amis et M. et Mme Barnard ne tardèrent pas à le considérer comme l'en-

fant de la maison. Pour lui, c'était avec bonheur qu'il parlait de cette famille et des innombrables marques de bonté qu'il en avait reçues. A Montréal, il y avait aussi la pension et les compagnons de chambre. Le premier fut Anselme Trudel, qui mourut sénateur. M. Desilets et lui eurent toujours les mêmes vues, le même programme politique et religieux, le même idéal : Dieu le premier servi ! Le second, Norbert Provencher, gouverneur du Manitoba, le troisième, M. Rho, teneur de livres, qu'il affectionnait de tout son cœur, le dernier, mais non le moindre, Evariste Gélinas, *Carle Tom* aux spirituelles chroniques.

Le clerc avocat suivait, en même temps, les cours de l'École de droit dont le Doyen était Maximilien Bidaud, LL.D. L'esprit prime-sautier du jeune homme ne fut pas en défaut. Il aimait sa profession et il s'y appliquait.

Ses études légales terminées, armé de théorie et de pratique, le jeune avocat

allait faire sa marque au Palais, et, plus tard, il en fera bénéficier d'autre. L'honorable Juge Désy et Maître Bigué disaient séparément, lors de sa mort: "Nous, le jeune Barreau, nous devons beaucoup à M. Desilets. Il nous a tous formés."

Reçu avocat en 1864, il épousait le 24 octobre 1865, Mademoiselle Georgine Descoteaux, fille de M. Pierre Descoteaux et de dame Madeleine Rivard-Loranger. Le mariage fut célébré par M. le curé du Cap, M. Luc Desilets, frère du marié, assisté de MM. les abbés Baillargeon et Rheault. Madame Desilets fut une digne compagne pour son mari. Elle a, dans les débuts, soutenus ses efforts et joui de tous ses succès. "Il n'y a de famille qu'en la communion d'une foi profonde". (Paul Bourget). Sous leur toit, vont briller les vertus des aïeux. M. Desilets, chrétien fervent, affirme sa foi; patriote, il sert son pays par la plume plus puissante que l'épée; bon époux, il fait rayonner le bonheur dans cet intérieur où il est doux de vivre, où l'hospitalité est large, ac-

cueillante et aimable; père modèle, ses enfants et ses petits-enfants l'ont entouré d'affection, de respect et d'honneur.

Quoi de plus charmant que cette réponse du grand-père à la première lettre de sa petite-fille:

—“J'ai reçu ta lettre et tes bons souhaits. Merci. J'ai constaté avec plaisir que tu te servais aussi habilement de ta plume que de ta langue. C'est un grand progrès. La voix est un son qui ne retentit pas bien loin et qui échappe vite à la mémoire; mais l'écriture porte la pensée au loin et la retient captive pendant des années et des siècles. Cultive-la donc sans cesse.”

TON GRAND PAPA.

---

Pour apprécier le jurisconsulte, qu'il nous suffise de dire qu'il avait en lui le sens légal, qu'il mit ses talents au service de la justice.

Il voguait en pleine mer professionnelle lorsque *Le Journal des Trois-Ri-*

vières, l'organe diocésain de Monseigneur Laflèche, eut besoin d'un rédacteur. Sa Grandeur trouva, dans les frères Desilets, des hommes de bonne volonté prêts à en assumer toute la responsabilité. Des questions brûlantes s'agitaient alors dans la presse canadienne. Le combatif Alfred n'hésite pas un instant. Il arbore l'étendard du catholique pratiquant, et sur les bords du Saint-Laurent, Louis Veuillot a son digne émule.

Anselme Trudel est à Montréal, prêtant main forte à Monseigneur Bourget.

*L'Etendard* a sa tactique, il poursuit le libéralisme jusque dans ses contreforts. *Le Journal des Trois-Rivières* ne lui en cède guère.

Un jour, espérons-le, une main filiale réunira les écrits de M. Desilets et les présentera au public qui feront à ces œuvres un chaleureux accueil. Pour le présent, qu'il nous suffise de dire qu'ils furent remarqués et reproduits jusqu'en Louisiane. M. Rameau, dans "Une colonie féodale",

cite en entier un de ses articles sur les Acadiens.

De journaliste, il devint employé du gouvernement. Écoutons la voix des contemporains, instantané qui peint M. Desilets au naturel. Il est extrait du *Bien Public*.

“En voyant passer tout dernièrement encore ce vieillard plein de bonté et d'esprit, qui se serait douté que M. Desilets portait si allègrement le poids de quatre-vingts ans? Durant sa longue carrière comme avocat, journaliste et Protonotaire le regretté défunt a donné l'exemple de l'homme de devoir; son affabilité et sa constante bonne humeur faisait qu'on se cherchait un prétexte pour aller requérir les bons offices de ce distingué serviteur public.

“La conversation de M. Desilets, toujours dans la note gaie, était en plus, souverainement instructive. Les réminiscences historiques concernaient toujours Trois-Rivières, et quelquefois Saint-Grégoire, la bonne et paisible paroisse des

Desilets. Tout le bon vieux temps revivait joyeux dans l'anecdote du conteur et l'anecdote se terminait toujours par le trait d'esprit dont il était coutumier. M. Desilets était aimé de tout le monde, précisément parce qu'il savait être aimable et bon. Nous retrouvions aussi chez ce galant homme les manières très distinguées d'un autre âge, d'un âge qui n'est déjà plus le nôtre où les rudesses du baseball triomphent et donnent le ton à la jeunesse d'aujourd'hui.

“Par l'étude, par les qualités précieuses de son esprit et de son cœur, M. Desilets a mis du bonheur dans sa longue vie de parfait chrétien; il a mis de la joie dans le cœur de ceux qui vivaient près de lui et par lui, car il avait tout donné à ceux dont l'affection était pour lui le meilleur de sa vie.”

Littérateur comme tous les membres de sa famille, sa plume fut souvent mise à contribution. Il occupait une place marquante parmi les membres du barreau. Bien peu réunissaient au même

degré autant de dons différents. L'harmonie de l'imagination et du jugement créèrent chez lui une supériorité intellectuelle et morale. Tous lui rendent un juste hommage devant sa tombe entr'ouverte. Son goût sûr faisait de lui un critique éclairé. Il abhorait l'emphase, l'obscurité et le maniérisme.

En 1915, les noces d'or de M. et de Mme Désilets, réunirent les parents et les amis. Les cadeaux dorés et les félicitations affluèrent de tous côtés. Les mariés s'acheminèrent vers l'église suivis des enfants et des petits-enfants. Cette procession nuptiale est un spectacle qui réjouit le ciel et la terre. Après cinquante ans, agenouillés au pied du même autel, ils lisent la messe de mariage et ils remercient Dieu qui a tenu ses promesses à leur égard. L'allégresse est dans tous les cœurs et le chant du *Te Deum* vibre éclatant et sonore sous les arceaux gothiques de la cathédrale.

Les Commissaires du Hâvre des Trois-Rivières et le personnel de leur bureau

ne voulurent pas laisser passer ce mémorable anniversaire sans se joindre à la famille et à leurs nombreux amis, pour offrir leurs plus sincères félicitations et leurs meilleurs souhaits.

Ils priaient les jubilaires d'accepter en même temps un cadeau-souvenir qui devait rappeler les dates agréables de 1865 et 1915, et être un témoignage de leur profonde et sincère estime.

Du couvent des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet, vint l'écho fraternel de Sœur Saint-Grégoire:

“Je me joins de tout cœur au pieux concert des Noces d'or, et j'y ajoute encore, si c'est possible. Du moins, je prie Dieu de réaliser les bons souhaits que l'on vous offre avec l'accent de l'amour et de la piété filiale.”

Les jubilaires firent leurs visites de noce. C'était charmant. De la ville, ils se rendirent à Nicolet puis au cher Saint-Grégoire. Un jour, on arriva à Montréal, là, il s'agissait de poser pour le portrait

des quatre générations. Nul ne fut plus heureux de ce fait que le regretté M. Desilets. Comme il représentait bien l'arrière-grand-père. Ce souvenir est cher à la famille.

Il fut nommé protonotaire, greffier de la Couronne et de la Cour de circuit en 1880, et Secrétaire de la Commission du Hâvre des Trois-Rivières en 1914. Il est mort, le 13 février 1921, les armes à la main, occupé jusqu'à la fin de ses devoirs officiels. Jusqu'à la fin aussi, il conserva cette exquise urbanité, cette parole vive et attrayante qui charmait tous ceux qui furent en rapport avec cet homme distingué. Sa modestie ne faisait que mieux ressortir ses belles qualités. Pas n'est besoin de dire que M. Desilets était un grand chrétien, un croyant qui a vécu sa foi et qui a répondu à l'appel de Dieu, quand l'heure fut venue, par un "Fiat" amoureux et résigné.

On a beau être frais et vermeil, les années ne passent pas impunément sur la

tête d'un octogénaire. Laissons-lui la parole. Il termine ainsi une lettre à Sulte, à la date du 8 septembre 1920:

“Je commence à me faire vieux et les commérages veulent que je sois bien sourd. Je m'en défends de mon mieux et reste, malgré cela,

Ton ami dévoué.”

Et son correspondant répondait: “Mon cher Alfred, je te présente les armes de l'amitié ancienne, actuelle et future.”

Sulte écrivait de nouveau à la famille, le 16 février 1921:

“Vous comprenez ce que votre billet et la lettre de faire-part du 14 de ce mois me causent de surprise et d'impressions pénibles.

La dernière lettre de votre père ne me donnait aucune indication d'une fin prochaine: elle était toute joviale et me rappelait très bien nos causeries de jeunesse si animées, si fraternelles, car nous étions

comme deux frères et il a dû vous en parler plus d'une fois. C'est une amitié sans nuage et de plus de soixante ans qui s'en va. Jugez des souvenirs qui traversent ma mémoire en ce moment et comme je retrouve en arrière de moi ce qui "de notre temps", était encore l'avenir. A notre âge, on éprouve une sensation qui doit ressembler à celle d'une personne qui a changé de pays. Le passé est disparu. Tout est nouveau autour de nous.

Je me demande ce que je suis venu faire dans le vingtième siècle... La pensée m'emporte au loin... Plus haut!

A vous de cœur,

BENJAMIN SULTE."

---

Des nombreux témoignages de sympathies reçus par la famille, nous ne citerons que cette page des *Annales de Notre-Dame du Rosaire* du Cap-de-la-Madleine:

Priez pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred Desilets, décédé aux Trois-Rivières, à l'âge de 80 ans.

Frère de Monsieur Luc Desilets, ancien grand vicaire du diocèse et curé du Cap-de-la-Madeleine, il eut souvent l'occasion de se dévouer en faveur de Notre-Dame du Cap, en mettant à son service les lumières et la sagesse de son grand sens légal, la précieuse collaboration de sa plume exercée et le prestige de son incontestable supériorité intellectuelle et morale.

Il avait au cœur une dévotion marquée pour la Mère de Dieu. Que de rosaires n'a-t-il pas égrenés au cours de sa longue vie de catholique croyant et pratiquant! Que de visites n'a-t-il pas faites à son sanctuaire de prédilection! Depuis plus de trente ans, il était fidèle à faire, le jour de la fête de saint Joseph, aux pieds de Notre-Dame du Cap son pèlerinage de reconnaissance plus encore que de piété filiale.

C'est qu'il estimait avoir reçu de la part de la sainte Vierge des faveurs nombreuses et signalées, entre autres, la guérison merveilleuse de l'une de ses filles.

Comme gage suprême de sa maternelle affection, elle semble lui avoir obtenu l'insigne privilège de recevoir les derniers sacrements le 11 février, jour anniversaire de son apparition à Lourdes.

Quelques jours après ses funérailles, une grand'messe était célébrée à l'autel de Notre-Dame du Cap pour le repos de sa belle âme, la consolation de sa vénérable épouse et le réconfort de sa famille éplorée.

S. U.

---

## APPENDICE

---

23 juin 1668.

Du dict jour de Relevé :

Est comparu Jean Godeffroy escuyer Sieur de Lintot, lequel estant sans espée, nue teste, un genoux en terre, a dit qu'il nous faisait et portait la foy et hommage qu'il est tenu de faire et porter à nos dits Seigneurs de la Compagnie des Indes Occidentales, à cause de la terre et seigneurie de l'ISLE MARIE mouvante et relevante en plein fief, foy et hommage des dits seigneurs, laquelle dite isle et fief lui appartient par concession à lui faicte par Pierre Boucher escuyer sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières lors lieutenant civil et criminel de monsieur le grand Senechal de la Nouvelle-France, en cette jurisdiction, en vertu du pouvoir qui luy en aurait

esté donné par feu Monsieur de Lauson lors et lieutenant général pour le Roy en ce dit pays, ainsy qu'il est stipulé pour le titre de la dite concession Signé Boucher et datté du seizeiesme janvier mil six cent cinquante-sept, le dit tittre portant octroy et donation au dit sieur Godefroy de la ditte Isle MARIE sictuée dans la petite rivière dite Godefroy contenant vingt arpens de terre ou environ laquelle Isle du côté du sud est vers les terres seigneuriales de Lintot et du costé du nord celles de Repentigny, du costé de l'est la dite rivière Godefroy et du costé de l'ouest, l'embouchure de la ditte rivière où elle se décharge dans le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis de celuy des Trois-Rivières, pour par le dit sieur Godefroy ses successeurs ou ayans cause jouir de la dite Isle MARIE à perpétuité plainement et paisiblement en fief mouvant de Québec par un seul hommage et à la charge d'une année à chaque mutation de possesseur suivant la coustume du Vexin français enclavé de la prévosté

et vicomté de Paris, laquelle dite Isle le dit sieur de Godefroy a déclaré qu'il n'a pu habiter ny faire habiter à cause des incursions des Iroquois qui ont toujours esté jusques à présent, sur laquelle il aurait fait abattre un ou deux arpens de bois longtemps y a. Requérant qu'il nous plaise le recevoir pour nos dits seigneurs à la foy et hommage à laquelle nous l'avons reçu et le recevons à la charge d'habiter et faire deffricher la dite Isle et aux charges portées par le dit tittre de concession cy de nous mentionné.

LENEUF.

*h - 2 juillet 1792*



# TABLE DES MATIÈRES.

---

	PAGES
Préface par Monsieur Adjudor Rivard.....	7
Note de l'Auteur.....	12
CHAPITRE I.—Notes généalogiques.....	13
CHAPITRE II.—Dans l'Île.....	21
CHAPITRE III.—David Desilets : Son mariage, quelques traits de sa vie.....	27
CHAPITRE IV.—La desserte de la paroisse de Saint-Grégore.....	34
CHAPITRE V.—Service de la navigation entre Trois-Rivières et la rivière Godefroy..	36
CHAPITRE VI.—La gente ténébreuse.— Loups-garous. Feux follets et Chasse galerie.....	41
CHAPITRE VII.—Les maisons hantées et les sortilèges.....	50
CHAPITRE VIII.—Les Acadiens.....	58
CHAPITRE IX.—Thibeault. Mme Landry et Charlut.....	71

	PAGES
CHAPITRE X.—Musique sacrée et profane..	76
CHAPITRE XI.—Les Ecoles.....	83
CHAPITRE XII.—La fondation du couvent des Sœurs de l'Assomption. Zèle du curé Harper pour l'instruction.....	99
CHAPITRE XIII.—Une ordination mouve- mentée. Le jubé de l'église s'écroule pen- dant la cérémonie.....	103
CHAPITRE XIV.—Les miliciens.....	106
CHAPITRE XV.—Les industries locales....	109
CHAPITRE XVI.—Les émigrés irlandais...	113
CHAPITRE XVII.—Les Zouaves.....	119
CHAPITRE XVIII.—Le Dr G. A. Bourgeois	121
CHAPITRE XIX.—Un double naufrage. Les Vigneau.....	123
CHAPITRE XX.—Un rebouteur.....	130
CHAPITRE XXI.—Deux petits mous- sés irlandais .....	134
EPILOGUE.....	139
BIOGRAPHIE.—Monsieur Alfred Desilets...	141
APPENDICE.—Concession du fief Godefroy et de l'Isle Marie.....	157